

La fabrique partenariale des géographes urbains et de terrain

Point de vue de géographes sur les « en bas »
et « en haut » du partenariat Nord-Sud
de la recherche pour le développement

Dominique Couret
Géographe

Sébastien Hardy
Géographe

« L'île de Tanna peut être considérée aussi comme une île philosophique. À un modèle exemplaire de société en réseau se heurtant à la construction d'un état au pouvoir politique centralisé, s'ajoute un conflit également symbolique entre la Coutume et la modernité. Ici la force du mythe traditionnel des origines s'oppose au mythe moderne du progrès. Le conflit qui opposa à Tanna les "hommes-lieux" et les "hommes-flottants" fut vécu comme un choc qui reflétait, à son échelle, un conflit d'idées à portée universelle. »

La dernière île, Joël BONNEMAISON (1986)

« Sans le partenariat qu'en serait-il des recherches ancrées dans le temps et dans l'espace des sociétés du Sud telles que pratiquées à l'IRD ? »¹. Une recherche en sciences humaines et sociales d'origine européenne et ayant pour objet la condition environnementale et le développement des sociétés des pays situés dans la zone

¹ Extrait de l'appel à contribution « Le Partenariat : complexité et diversité des réalités », Laurent Vidal, département Sociétés, IRD, 2012.

intertropicale peut-elle en effet se faire hors d'une relation de partenariat local ?

Posée ainsi, la question apparaît évidemment inutile ou bien historiquement décalée. Pourtant, une telle recherche hors partenariat a bien existé : au temps des explorateurs et de l'anthropologie anthropométrique, puis des colonies. Les recherches et les découvertes se faisaient alors certes avec la participation et l'aide des autochtones, mais dans un robuste rapport hiérarchique et de supériorité où seule la science et le point de vue du colonisateur occidental étaient légitimes quant à la définition de ce qui était progrès et développement utile. Plus récemment, dans le dispositif de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (Orstom) puis de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le partenariat, *via* la recherche et la formation par la recherche, a été une des trois missions de service public confiées à l'institut vis-à-vis des pays alors dits « en voie de développement ». Et aujourd'hui, l'affichage institutionnel de l'IRD présente une charte du partenariat de la recherche pour le développement qui promeut « des relations partenariales équilibrées et équitables fondées sur des engagements réciproques dont la finalité est de renforcer, par des actions de recherche, de formation et d'innovation, les politiques publiques favorables au développement des pays du Sud ». L'objectif affiché est donc l'aide par la recherche aux politiques publiques. On comprend d'ailleurs que, de par la cotutelle de l'institut par deux ministères français, les Affaires étrangères (MAE) et la Recherche (MESR), tout autre affichage ne pourrait être interprété à ce niveau officiel et bilatéral que comme un dangereux glissement vers l'ingérence. On comprend aussi pourquoi le partenariat inter-nations Nord-Sud est une nécessité intrinsèque à la nature d'une telle recherche pour le développement. « Ont vocation à adhérer à cette charte les établissements de recherche et d'enseignement supérieur et les autres institutions concernées par toute question de science liée au développement, en premier lieu les membres de l'AIRD (Agence inter-établissements de recherche pour le développement) et les membres des alliances, ainsi que les partenaires du Sud ou européens. ». Le partenariat dont on parle n'est clairement pas ici à l'échelle du chercheur, ni à celle de l'unité de recherche ou de la communauté locale, mais se situe au niveau des parties prenantes institutionnalisées, autrement dit de l'interlocution bilatérale entre deux États. La commission sectorielle

des sciences sociales² s'est d'ailleurs inquiétée de la perte du sens du « D » présent dans le nom IRD, « au profit d'une recherche universitaire tropicale, banale et universelle ».

Dans un dictionnaire courant, l'entrée « Partenariat » n'existe pas, il s'agit d'un terme issu du monde économique et actuel de l'entreprise correspondant à la notion anglo-saxonne de *stakeholders*, parties prenantes et intéressées. Pour sa part, le mot « partenaire » y parcourt les échelles puisqu'il désigne tout à la fois celui avec qui on tient conversation, l'allié, l'associé professionnel et le pays avec lequel un autre pays entretient une relation. Vu de la pratique du chercheur pour le développement, le rapport au partenaire du Sud tient bien en effet du mouvement brownien entre ces deux définitions. À l'échelle de l'agent IRD, le partenaire est en effet d'abord envisagé et abordé dans une relation interpersonnelle. La définition institutionnelle du partenariat, telle que posée dans les conventions de programme bilatérales signées par la direction et présidence générale de l'IRD, est d'abord juridiquement cadrée par les définitions, normes et fonctions de l'échange international propres aux deux tutelles ministérielles de l'Institut. Tout chercheur IRD, qui s'est un tant soit peu investi dans la mise en place d'une convention de programme, a été confronté à la distance profonde entre contenu scientifique du programme et contenu textuel de cette convention. La proposition faite par le service juridique de l'IRD de la situer *a priori* dans le cadre de loi française pose d'ailleurs question. L'intégration obligatoire de nombreuses clauses orientées par un principe de précaution et de protection des intérêts de l'Institut vis-à-vis du partenaire étranger est en effet une première épreuve contre-productive, au moment même où cet autre fait œuvre d'ouverture en accueillant notre recherche étrangère sur son territoire national. Or, par expérience, nous savons que l'aboutissement de nombreuses recherches repose d'abord et surtout, voire uniquement, sur les personnalités impliquées et sur les dimensions informelles et spontanées du rapport entre partenaires. Par hypothèse dans ce texte, et en tant que géographes IRD, nous irons même

² Bilan et analyse du mandat 2008-2011 de la CSS4 (commission scientifique sectorielle des sciences sociales, version du 22 février 2012, rédigé sous la responsabilité de Catherine Aubertin).

jusqu'à dire que certaines découvertes et innovations ne peuvent être faites qu'à partir du moment où l'un ou l'autre des partenaires ouvre un espace de recherche commun en marge du rapport conventionnel établi.

Dans cette perspective, l'objet principal de ce texte est donc de situer et présenter le partenariat tel qu'il prend forme dans le vécu et la pratique concrète de l'activité professionnelle du chercheur pour le développement. Dès les premiers pas sur les terres d'une société étrangère, l'apprenti géographe est confronté à cette question du partenariat. Sans prétendre devenir anthropologue de nos propres recherches, nous proposons de décrypter nos expériences personnelles de géographes travaillant sur la ville et l'environnement urbain, principalement en Amérique latine et en Afrique, au sein de programmes pilotés par l'IRD. Le rapport du géographe au terrain et aux populations, la position du chercheur IRD en affectation et mission de longue durée³, l'approche spatiale et les outils de traitement de l'information propres à la géographie des territoires, les relations particulières avec les opérateurs territoriaux locaux et acteurs de l'aménagement caractéristiques de la recherche urbaine sont autant d'éléments qui entrent en ligne de compte pour définir une forme diversifiée de partenariat Nord-Sud en géographie urbaine et du développement. Il s'agira aussi de comprendre les évolutions du partenariat à partir des changements introduits tout à la fois par la réforme générale des services publics en France, par la pression pour la conquête économique de nouveaux marchés du savoir et de la valorisation culturelle par les alliances de la connaissance et de l'innovation, par la marche libérale globale vers l'excellence individuelle et concurrentielle et par les recompositions multiples des équipes de recherche entre UMR, AIRD, Observatoires, LMI (Laboratoire mixte international) et PPR (Programme pilote régional). Dans ce contexte, nous nous demanderons si l'élaboration du partenariat dans les « hauts » institutionnels (Nords comme Suds) avec sa pratique réelle dans l'« en bas », au niveau du chercheur et de ses partenaires, est concevable ou au contraire contre-productive.

³ L'Orstom, aujourd'hui IRD, a trois modes de présence au Sud : (1) un mode par mission de courte durée (moins de 61 jours) ; (2) un mode par mission dite de longue durée (entre 61 et 270 jours) ; (3) un mode par affectation administrative et géographique à l'étranger pour au moins deux ans.

De même, afficher un partenariat formel égalitaire et tourné vers une recherche publique au service du développement est-il possible ? Ne faut-il pas plutôt penser à déléguer au chercheur IRD un espace autonome et de libre arbitre scientifique et partenarial pour le réaliser ? Y a-t-il un avenir pour cette recherche pour le développement façon IRD, sachant que cette forme de recherche n'existe quasiment nulle part ailleurs côté Nord comme côté Sud ?⁴ Nous travaillons l'hypothèse que le partenariat de la recherche pour le développement se fabrique dans la tension permanente entre cet « en bas » diversifié de nos multiples situations individuelles vécues et un « en haut » décisionnel et gestionnaire qui oriente et organise le fonctionnement de l'Institut, au plus proche de ce qui s'impose à l'échelle globale et mondiale comme conditions de développement et d'échanges *via* nos deux tutelles et notre gouvernement national.

Le choix a été fait ici de donner place au point de vue du chercheur IRD, à partir de son vécu subjectif en quelque sorte. Notre sentiment personnel est que sa parole est souvent grise et effacée. Nous oublions très souvent de la dire, entre le discours conventionnel et institutionnel officiel et la parole toujours plus légitime du partenaire du Sud.

La fabrique d'un partenariat d'apprentissage réciproque

La géographie humaine est une science sociale dont les objets principaux sont l'espace, le territoire, leur occupation, leur aménagement et leurs pratiques, et non pas directement l'individu, les populations ou les organisations. Son objectif n'est pas l'analyse des structures des groupes sociaux ou celle de la pensée et des représentations. En revanche, l'interrogation des acteurs et habitants des territoires est l'un des trois modes opératoires de collecte de

⁴ En Europe, seul le Portugal dispose d'un institut de même type : l'Instituto de Investigação Científica Tropical de Lisbonne (IICT), LEVALLOIS (1994).

données et de compréhension géographique utilisés, avec l'analyse des paysages et des morphologies de l'espace et la collecte d'informations secondaires issues des usages, politiques, gestions, pratiques et aménagements.

Dans ce cadre de la géographie de terrain, l'enquête auprès des acteurs est, avec le parcours des espaces, un outil fondamental de la démarche du géographe. On comprendra alors que le rapport aux populations résidentes comme aux acteurs et opérateurs territoriaux n'est pas simplement une observation neutre et aveugle, mais qu'il est une obligation de fait inhérente à la relation d'interlocution. L'acteur local explique et aide à comprendre l'organisation de l'univers local, lui donne sens et substance. Il en est le médiateur impératif, mais uniquement si le chercheur géographe étranger a été en mesure d'expliquer et présenter ce qu'il fait, pourquoi il est là et ce qu'il voudrait comprendre ou bien ce qu'il ne comprend pas. À cause de cela s'installe une relation d'ouverture et de curiosité, de formation réciproque par la recherche qui s'accompagne pour le chercheur d'un sentiment de dépendance et de redevance profonde vis-à-vis de ces facilitateurs et médiateurs de la réalité locale. Ce sont eux les premiers savants ; ils font là acte fort d'investissement et de transmission, généralement en toute gratuité, et ils sont les coproducteurs de sa connaissance. Il y a là un acte d'échange non marchand et de formation qui rejoint une multiplicité de petites aides et de services qui sont fournis au chercheur par les gens, notables ou anonymes, tout au long de son périple scientifique en terre étrangère⁵. Comment comprendre cet acte gratuit sinon dans le sens d'un service public universel d'échange et transmission qui s'impose à chacun, dans un besoin de reconnaissance réciproque au-delà des rapports économiques et politiques ?

La mise en situation dans une interlocution de formation réciproque par la recherche

Cette mise en situation est un préalable important qui marque tout apprenti géographe tropicaliste dès sa première expérience de

⁵ Autres témoignages antérieurs de géographes de terrain dans ANTHEAUME *et al.*, 1984 – Recherches géographiques dans le Tiers Monde.

terrain dans les sociétés et pays du Sud et qui explique que nombreux sont ceux qui en reviennent avec le sens d'un devoir, pas forcément explicité, mais inhérent à leur démarche de recherche : celui d'être le support rigoureux d'une restitution des propos, connaissances et explications de la réalité tels qu'ils leur ont été confiés. Il s'agit d'un type de comportement très courant chez de nombreux apprentis géographes. S'il approfondit ensuite son activité de recherche, l'étudiant réalisera mieux l'apport pour l'autre de cette interlocution de recherche échappant au rapport de forces ou d'échanges social, économique ou politique habituel, et propice à l'évolution. Mais sur le moment premier, l'apprenti géographe est interpellé par l'asymétrie de l'échange et le fait de sa propre posture « extractiviste » qui lui pose problème, notamment dans le contexte d'anciennes colonies. Par exemple, il y avait certainement sujet à découverte, information et enrichissement personnel pour ce chef de quartier et patriarche inscrit dans la tradition commerçante et familiale Markadiallan dans le fait de prendre connaissance de la façon dont une toute jeune femme étrangère concevait la vie familiale, économique et en société et s'interrogeait sur les formes et les effets du développement : une occasion pour lui d'ouvrir sa propre réflexion sur la distance culturelle et la diversité des situations et choix de développement possibles. Comme il y a eu dans cette autre cour découverte d'universalité de la condition féminine, à discuter, au détour du questionnaire d'enquête, des projets conjugaux et familiaux déçus avec cette femme chef de ménage récemment divorcée. Ou encore révélation pour un étudiant du rôle concret des représentations culturelles à l'occasion de la confrontation dans la vie quotidienne au Honduras avec des hommes dont l'individualité masculine effectivement modelée par une culture machiste et patriarcale ; ou encore à constater l'étonnante proximité de leurs postures d'échanges et de contacts avec celle des jeunes coopérants français. Il y a donc là un sentiment véritable d'une relation partenariale première d'apprentissage établie sur la base d'un minimum de respect et de reconnaissance réciproque des identités et différences comme des proximités et ressemblances, quand on conçoit une recherche fondée sur un terrain en société étrangère, mais tout aussi moderne et contemporaine que la nôtre. Du vécu de ce terrain surgit de fait une forme particulière de partenariat et d'information croisée qui est loin d'être anodine.

Le rapport au terrain dans le rituel d'apprentissage du géographe tropicaliste fabrique une relation partenariale et se fabrique dans une relation partenariale de co-élaboration de la connaissance et de mise au jour concomitante des savoirs locaux. Par la suite, cette expérience d'un rapport partenarial autre que marchand ou de force, de l'ordre du don et contre-don, demeure un élément fondateur et un acquis qui animent la dynamique partenariale du chercheur IRD. Cela peut être traduit sur le plan professionnel comme le fait d'un engagement moral, tel que Gilbert RIST (1996) a pu le formaliser, ou d'une éthique qui consiste à retourner à l'informateur et au fournisseur de la donnée sans laquelle le travail de recherche n'aurait pu avoir lieu, en y ajoutant si possible une valeur, à savoir les résultats de l'analyse effectuée, les méthodologies mises en œuvre pour y parvenir. Il y a derrière cette démarche une volonté, sinon d'éviter l'extractivisme et l'exploitation asymétrique des données comme la valorisation au seul profit du partenaire Nord, tout au moins une tentative pour compenser cette asymétrie de l'échange.

La position de l'individu-chercheur en société étrangère

Cet apprentissage a pour effet de donner un certain goût « exotique » au rapport à l'autre, et aussi de pouvoir être en société hors des cadres imposés, c'est-à-dire dans une certaine liberté du réfléchir, du dire et du faire. Cette démarche d'insertion sociale dans une société étrangère à partir d'une posture de recherche, c'est-à-dire volontairement décalée, s'avère un très bon prétexte pour échapper à la posture prédéterminée du coopérant français à l'étranger, mais aussi aux standards comportemental, professionnel et culturel imposés dans notre propre société. Elle peut aussi représenter l'occasion rare de se légitimer dans une autre façon d'être – notamment quand on s'avère formé aux sciences humaines –, d'autres façons et formes du vivre, du rapport social et de l'échange international. Comment gérons-nous alors l'expérience de la thèse qui s'avère un exercice contradictoire, entre cette possibilité de déclaration, œuvre de réalisation et de créativité indépendante et critique, selon un tel chemin de recherche autonome sur un terrain Sud, et acte diplômant et de démonstration des capacités et normes acquises servant

d'abord à se faire reconnaître par une communauté scientifique et à entrer dans le monde professionnel ou académique côté France ? Pourquoi choisissons-nous, d'une part, de faire une thèse et, d'autre part, de l'effectuer dans un contexte Sud ?

Avec ou sans allocation de recherche, c'est à cette occasion que l'on découvre généralement les structures publiques de la recherche française en sciences humaines et sociales à l'étranger. Pour les géographes urbains, il s'agit essentiellement : des centres d'études français du ministère des Affaires étrangères, d'une part ; des programmes, missions et représentations IRD, d'autre part. Ces programmes IRD se réalisent en position d'affectation et de travail quotidien des chercheurs chez le partenaire, tandis que les missions et représentations ont un rôle local de régie française à l'étranger et de direction scientifique déléguée de l'IRD, autrefois pays par pays, aujourd'hui de plus en plus mutualisés au niveau régional. Les géographes urbains de l'IRD n'ont pas tous réalisé leur thèse dans un cadre IRD ou un centre d'études français à l'étranger. De même, les thèses libres de tout cadre professionnel, avec ou sans allocation, ont toujours eu cours. On peut ainsi définir quatre positions d'apprentissage différentes qui correspondent à quatre modes de partenariat différents.

La première est la thèse autonome menée en position individuelle. Elle se fait en présence longue sur le terrain (plusieurs mois au minimum) ou répétée sur plusieurs années successives. Elle entretient ce lien partenarial de longue durée de co-élaboration de la connaissance et de mise au jour concomitante des savoirs locaux, avec les populations et acteurs urbains locaux. Ce terrain alterne souvent avec des périodes de travail alimentaire ou d'activité professionnelle soit en France, soit sur place (enseignement, contrat d'expertise, consultance, travail en bureau d'études, en entreprise, dans le cadre d'un programme de jumelage entre deux municipalités).

La deuxième est celle de la thèse en position de coopérant (service civil, enseignant, coopérant au sein d'ONG locales ou internationales) où le temps professionnel n'est pas consacré à la recherche.

La troisième est la thèse associée aux activités d'un centre d'études français à l'étranger, ce qui signifie une relation avec un lieu professionnel collectif et bilatéral de recherche fondamentale, généralement en relation avec les universités et centres de recherche locaux

en France, en Europe et en Amérique. On s'y trouve alors en contact avec une communauté scientifique locale qui, comme en France, est traversée et animée par les rapports propres à sa société, ses enjeux de développement, ses défis et fractures politiques et sociales. Il s'agit d'une situation de formation aux questions des rapports des sciences et des acteurs à la société. Ce cadre favorise la réflexion sur ce que peut être le rôle de la recherche dans le devenir des sociétés.

La quatrième est la thèse intégrée à un programme IRD de recherche pour le développement, c'est-à-dire d'une part orientée par une mission publique de recherche et de formation par la recherche (au sein d'une équipe locale, nationale, bilatérale), d'autre part concrétisée par une présence régulière sinon quotidienne dans les bureaux, salles, laboratoires et ateliers d'un institut public, semi-public, voire privé ou semi-public international, en charge d'activités soit d'enseignement-recherche (universités et grandes écoles locales), soit d'aménagement du territoire (planification urbaine), soit d'observation, inventaire et suivi (instituts de recensement, conservatoires du patrimoine, observatoires du développement).

Le partenariat en géographie urbaine et de terrain est une fabrique partenariale

Ces quatre types de rapport au local sont ceux que l'on retrouve ensuite, à plus ou moins fort degré et avec toutes sortes de combinaisons, à l'échelle individuelle des pratiques partenariales, chez les chercheurs géographes qui travaillent le terrain des villes et que l'Orstom, puis l'IRD a recrutés. Dans tous les cas, deux faits sont profondément significatifs. À la position en affectation ou en mission de longue durée, ainsi que sa répétition éventuelle au même lieu, correspondent une mise en contact quotidienne avec les acteurs et populations urbaines et à partir d'une expérience individuelle journalière de la réalité locale, banale et courante. Cela veut dire une confrontation quotidienne avec ce que modes et dynamiques de

développement signifient de meilleur, mais aussi de pire dans leur asymétrie Nord-Sud⁶. Ce sont autant d'occasions d'une mise en doute et en question des apports positifs de ce que nous entendons par développement moderne. Bref, un étalonnage au quotidien de la distance entre modèles du développement et réalités pour celui qui s'interroge sur les limites et les potentialités des organisations sociales et culturelles locales, ainsi que sur les effets appauvrissants et délétères d'un développement porté par la modernité libérale et la mondialisation. Tout chercheur IRD en sciences humaines et sociales, vivant son partenariat, ne peut pas être dans la croyance des bienfaits directs de l'utopie du développement économique et de l'efficacité progressiste des sciences et technologies. Il oscille entre le pouvoir d'impact de la dénonciation des nombreux cas de dystopie et d'inégalité qu'il observe et l'utilité démonstrative de la restitution qu'il peut faire des cas de pertinence, de dépassement, d'adaptation et de résilience qu'il rencontre.

Porter la chimère d'un rapport partenarial conventionnel efficace ?

Au sein d'un même programme, alors que la position en affectation à l'étranger du chercheur, ingénieur ou technicien IRD signifie un surclassement dans toutes les dimensions de son existence – tant scientifiques, économiques que sociales –, il s'agit généralement pour son « partenaire » local d'une tâche supplémentaire et imposée par rapport aux nombreuses activités nécessaires qu'il doit mener de front pour maintenir sa position et sa survie. Les pays où nous développons des partenariats ne surclassent pas leurs chercheurs. Il n'existe pas de corps d'État dédiés à la recherche en dehors de la recherche-enseignement des universités, et la plus grande part de l'innovation se fait dans le cadre de services territoriaux des ministères, régions et villes, ou de bureaux d'études et d'urbanisme publics ou privés, voire de centres de recherche privés (cela est

⁶ Ce qui inscrit de fait les chercheurs en sciences humaines et sociales pour le développement dans la filiation du groupe des sociologues de l'École de Chicago qui avait choisi l'insertion professionnelle locale comme mode d'approche de la société étudiée.

surtout courant en Amérique latine). Par ailleurs, la plupart de nos partenaires pratiquent la triple ou quadruple activité ou source de revenus, entre un poste dans le service public, un investissement en entreprise ou bureau d'études privé (urbanisme, ingénierie, architecture), un enseignement dans le supérieur ou le secondaire et une activité d'expert ou consultant pour l'international. Il y a une asymétrie très fréquente entre la qualité et la sécurité du statut de chercheur fonctionnaire et coopérant français et la précarité et vulnérabilité du statut social local de son partenaire. Honnêtement, il est très difficile pour un chercheur IRD de remettre en question la démarche individualiste de promotion économique personnelle de son partenaire, même quand elle est exacerbée, car elle a pour objectif d'assurer d'abord la continuité de vie de sa famille dans un contexte où la sécurité sociale n'existe pas. Sommes-nous en position de lui demander de dépasser cela pour s'engager dans une mission de service public peu lucrative, voire sujette à interprétation institutionnelle locale d'opposition politique dangereuse ? Une fois de plus, le chercheur IRD se trouve là à devoir gérer et résoudre des contradictions profondes, avec le sentiment fréquent d'être plus au service des intérêts individuels de son partenaire dans le maintien de son niveau social supérieur, au mieux la défense des intérêts de sa classe, qu'à mener sa mission de service public d'une recherche pour un développement de l'ensemble de la société hôte. Le même sentiment nous étirent d'ailleurs souvent côté France dans le cadre des partenariats avec les universités françaises.

À cause de cette asymétrie de développement incontournable entre Nord et Sud, le géographe urbain et de terrain IRD peut se retrouver à devoir assumer une besogne prédéfinie dans le cadre d'un programme posé *a priori* comme collectif et assujéti à une convention institutionnelle, sans que cela corresponde ni à sa dynamique de recherche propre, ni à un co-travail en partenariat réel. L'évolution de la négociation des conventions de programmes vers et par « l'en haut », et sous la forme de grands contrats bilatéraux au niveau national, régional ou international ou bien issus du financement par de grandes agences (européennes ou internationales comme la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement, etc.), favorise ce type de schéma. Au mieux et au final, le chercheur géographe IRD se retrouve exploité à produire une recherche intermédiaire de commande, tandis que le partenaire local

se trouve accusé de ne pas s'investir et de ne chercher qu'une rente politique ou économique.

Dans ce contexte, si le chercheur IRD ne fait pas preuve d'une bonne initiative personnelle pour assumer le travail, trouver un équilibre entre recherche individuelle et collective, convaincre son partenaire et intégrer ses problématiques, et si le partenaire n'arrive pas à trouver une motivation au-delà de la seule raison économique, alors le partenariat tourne à un désengagement profond du contenu de la coopération. Le bon rapport de ce partenariat sera alors une exploitation pragmatique réciproque en termes de bénéfice ou de rente de situation scientifique et politique. Loin du don et contre-don, loin de la créativité de la formation réciproque par la recherche, ce sont là la logique et le rapport de force très réducteurs du donnant-donnant : le partenariat est pécuniaire.

Au carrefour des trois missions de la recherche pour le développement

Pourtant, cette position en proximité avec un partenaire en immersion professionnelle multiple et sociale forte, propre à la géographie urbaine et de terrain IRD dans les pays du Sud, est une occasion rare d'échapper à cette spirale de la recherche écran et instrumentalisée, d'établir un contact serré non seulement avec la réalité du développement, mais aussi avec ses gestions multiples, les tentatives et les itérations, les erreurs, les mises au point et les réussites, toutes calées et validées par l'épreuve de la réalité.

Nous nous devons de dire et redire notre découverte répétée quant aux solutions trouvées face aux problèmes du développement, qu'elles soient « traditionnelles » ou très « modernistes », comme la réalité d'une ingénierie des intelligences locales face aux difficultés posées par une croissance démographique rapide et massive, et par les besoins urbains toujours renouvelés d'une majorité largement insolvable. Les nombreuses formes urbaines et les choix de développement efficaces ne sont pas issus d'une application d'un modèle théorique et cartésien, mais bien plutôt d'une adaptation abductive et sélective, sous la pression de la nécessité, présente comme à venir, de ce qui est possible dans le contexte local. C'est pourquoi nous défendons souvent l'inversion de la mission de

formation par la recherche : les expériences des pays du Sud sont aussi à analyser comme des sources d'innovations, de capacités et de solutions pour les pays du Nord. La relation est effectivement aussi dans l'autre sens, au-delà d'y voir seulement une prophétie rétrospective des limites de notre propre développement.

Si le géographe IRD arrive à passer outre les fourches caudines d'une construction plus égalitaire du rapport de partenariat, malgré les conditions d'asymétrie Nord-Sud et d'inégalité économique interindividuelle, s'il accepte d'une part, de ne pas s'enfermer dans une posture de recherche fondamentale et d'autre part, de ne pas être celui qui a la science infuse en matière de développement urbain, alors ce partenaire multi-actif devient à la fois une entrée sur la réalité des capacités locales à l'innovation, l'adaptation aux situations de développement et un portail de diffusion très rapide des connaissances, des idées et des méthodes, de transformation des nouvelles techniques en outils utiles et rentables. Soit, ce qui ressemble au plus près à une posture de recherche pour le développement au carrefour des trois missions institutionnelles de recherche, partenariat et formation par la recherche. Ce partenariat local Sud est alors l'atelier d'une fabrique scientifique vivante et multiple, productive et associative.

Mais cette richesse issue du partenariat, local et individuel, est précaire. Jusqu'en 2008, un budget de fonctionnement était attribué aux chercheurs *via* la direction des départements successifs de l'Orstom, puis *via* celles des unités de recherche IRD, selon des programmes définis sur la base des dynamiques de recherche impulsées par les chercheurs. L'évaluation des chercheurs et des programmes IRD par des commissions et le conseil scientifique de l'Institut étaient la caution de l'intérêt de ces programmes et de l'encadrement des choix de recherche. Le chercheur IRD était donc en mesure de gérer les moyens d'un partenariat actif et de l'adapter aux conditions de la situation locale et de son partenaire. Aujourd'hui, le budget de fonctionnement est délivré à la direction d'une UMR associant l'IRD aux universités françaises. L'espace de liberté, de responsabilité et d'autonomie du chercheur IRD dans la manière de « faire » son terrain et son partenariat en est réduit d'autant. À l'échelle de « l'en bas » du chercheur, la mission de service public devient de plus en plus secondaire par rapport à ses engagements de survie scientifique individuelle dans la course à l'excellence. Le

partenaire Sud devient alors souvent un prestataire de services de plus en plus alloué sur tâche, par convention et sur budget au niveau d'accords bilatéraux ou internationaux. Les affectations et les missions longue durée se font courtes, plus rares et de plus en plus assujetties à la participation à des programmes à gros budgets extérieurs pour lesquels la justification scientifique des dépenses est le plus souvent à la fois lointaine et décalée par rapport aux objectifs partenariaux locaux, spécifiques et divers.

Approche et outils de la géographie : ateliers de recherche et de formation croisés

Aux caractéristiques d'un partenariat avec les acteurs du développement urbain s'ajoute la particularité des techniques et méthodes de la recherche en géographie, c'est-à-dire : la description et cartographie des espaces et établissements humains étudiés, celle de l'analyse.

Des paysages et des morphologies spatiales ensuite. De fait, le géographe de terrain a une pratique opératoire de création de la donnée là où elle n'existe pas, de collecte de l'information et de données secondaires autant descriptives des espaces, aménagements, configurations sociales que des pratiques qui y ont cours comme les conceptions, gestions et politiques qui y sont appliquées⁷. Nous rejoignons les sciences sociales fondées sur des corpus de données importants tels ceux des socio-économistes, sociologues, démographes et statisticiens, mais aussi la tradition scientifique et technique orstomienne d'inventaire, de collecte et d'enquêtes descriptives en terrain inconnu, lacunaire ou très évolutif. Cette façon d'approcher avait été conçue sous la direction de géographes tropicalistes de

⁷ Pour plus de profondeur historique, lire ANTHEAUME *et al.* (1984).

renom (Gilles Sautter, Paul Pélissier)⁸ pour correspondre au mieux aux objectifs de la recherche de l'Orstom.

La géographie urbaine et de terrain pionnière dans le traitement de l'information

Cette place de la géographie liée à la géolocalisation de la donnée et au traitement spatial de l'information a pris une nouvelle forme à partir des années 1980, à la suite de la révolution informatique, avec l'apparition des systèmes d'information géographique (SIG), des images satellites, puis avec l'essor des bases de données urbaines, environnementales, dans le monde de la recherche, mais aussi dans ceux du cadastre, de la planification, de l'aménagement et de la gestion territoriale. Par exemple ont été conçus, développés et expérimentés dans le cadre de programmes de recherche urbaine, financés et soutenus par le département Urbain, puis Société, développement, urbanisation de l'IRD⁹ : le système d'information géographique IRD Savane et le logiciel de télédétection Planète (réunis aujourd'hui au sein du progiciel SavGIS) ; la méthode de sondage aréolaire à partir de l'imagerie satellitaire Spot pour l'observation démographique urbaine ; la méthode d'analyse du changement d'échelle en milieu urbain à partir de la décomposition de l'inertie ; l'élaboration de la Buiq, toute première base urbaine informatisée de Quito. Le réseau intertropical d'ordinateurs (RIO) de l'Orstom a interconnecté les pays partenaires avant la création d'Internet ! Et tout cela en partenariat. En Afrique de l'Ouest ou en Amérique andine, de nombreux informaticiens locaux ont ainsi été formés gratuitement aux toutes dernières avancées dans ces domaines de la recherche, dans le cadre de leur travail pour les missions et centres Orstom, avant d'être recrutés pour leurs compétences de pointe par les filières locales des grandes entreprises internationales du logiciel et des télécommunications.

⁸ Eux-mêmes inscrits dans l'école de l'analyse du paysage de Pierre Gourou, pour plus de précisions lire GOUROU (1989).

⁹ En témoignent par exemple les publications dès les années 1980 de MICHEL *et al.* (1988) ; PIRON (1991) ; COURET (1986).

On retrouve de nouveau cette position pionnière de la géographie urbaine de l'IRD à la fin des années 1990 avec la mise au point de méthodes et d'outils de spatialisation et d'évaluation des risques et des vulnérabilités dans le cadre du grand programme Environnement urbain, puis de l'unité de recherche IRD 029 Urbi : la cartographie des enjeux majeurs, l'approche multirisques par la vulnérabilité du programme Pacivur¹⁰ à Quito, puis à Lima et à La Paz ; l'évaluation et la cartographie de l'évolution de la morphologie urbaine à partir de l'imagerie satellitaire appliquée à Abidjan, à la Réunion, puis à Addis-Abeba ; le diagnostic environnemental urbain et l'analyse spatialisée des dynamiques d'agglomération urbaine à partir des données secondaires, réalisés sur Brasilia puis Addis-Abeba¹¹. Ces avancées sont restées peu visibles car elles n'ont pas été valorisées et affichées en tant que telles comme produits recherche phares de l'IRD, mais elles ont plutôt été exploitées, utilisées et poursuivies sur place par les partenaires, tandis que les produits scientifiques ont surtout été des publications réalisées en géographie et sociologie urbaine à partir des recherches permises par ces outils.

Cette nécessité de la collecte de données, puis de l'usage de techniques et outils du traitement de l'information en géographie urbaine et de terrain est à l'origine d'un partenariat de formation et de production diversifié. Ainsi, toute une série de données et d'outils sont produits dans le cadre d'une démarche de recherche, tout en pouvant servir à d'autres usages plus opérationnels. Par exemple, le *Manuel de cartographie rapide* directement issu d'une méthode autonome et simple de cartographie géoréférencée élaborée par Bernard Lortic n'aurait pas existé, s'il n'y avait pas eu un besoin pratique pour le travail de ses étudiants de la faculté d'urbanisme de l'Ethiopian Civil Service College et pour la formation des équipes techniques des municipalités secondaires éthiopiennes. Mais cet ouvrage a aussi été remarquablement bien accueilli par l'enseignement universitaire en France où il est visiblement venu combler un vide pédagogique, ce qui constitue une valorisation secondaire très utile, mais inattendue. Par ailleurs, le fait que les résultats de la

¹⁰ Pacivur : Programme andin de formation et de recherche sur la vulnérabilité et les risques en milieu urbain.

¹¹ En témoignent les travaux et publications de D'ERCOLE *et al.* (2009).

recherche soient utilisés pour des opérations de développement urbain apporte une avancée supplémentaire à la recherche elle-même. Par exemple, nous pouvons citer la « Formation à l'utilisation diachronique des images satellites pour le suivi de l'évolution de la morphologie urbaine »¹² suivie en 1999 par l'ingénieur en charge de la planification urbaine d'Abidjan au Bureau national d'études techniques et développement de Côte d'Ivoire. Cet atelier lui a permis de planifier de nouvelles limites pour l'extension urbaine des vingt années à venir, tandis qu'il a été l'occasion pour le chercheur et l'ingénieur IRD impliqués de découvrir l'usage local modélisé des quartiers précaires comme outil urbanistique d'intégration urbaine dynamique, transitoire et mobile, tant spatiale qu'économique et sociale.

Les ateliers d'un partenariat d'échanges et de découvertes

Sans que nous ayons besoin de structures et de technologies de laboratoire lourdes, telles que nos collègues des sciences de l'environnement, du vivant et de la santé l'entendent, ces outils d'analyse spatiale et de télédétection, les bases de données et les systèmes de traitement de l'information géographique, constituent dans un premier temps et aux yeux d'un partenaire potentiel un apport concret et matériel autour duquel amorcer son intérêt propre, voire réaliser ses propres innovations. L'outil est visible et permet souvent de nouer, sur la base d'une culture technique commune, des échanges qui permettent de déboucher sur une problématique de recherche qui n'aurait pu être énoncée au tout départ et qui intègre autant les questions de l'un que celles de l'autre. Ce que nous, chercheurs géographes de l'IRD, faisons avec n'est pas forcément ce que les partenaires du Sud ont l'habitude, le besoin ou l'idée de faire. Cet outil est un bon médiateur, un prétexte de travail en commun côte à côte et une opportunité d'échapper au rapport de force extractiviste du partenariat pécuniaire.

¹² Pour plus de détails, consulter : Télédétection de la dynamique du bâti dans le périmètre du grand Abidjan. Opération de recherche réalisée par D. Couret, B. Lortie, P. Rakotomalala. BNETD - LCA-IRD, 14 mars au 10 avril 1999.

Quand nous arrivons avec des images satellitaires, des cartes, des bases de données, des équipements et des logiciels, nous apportons aussi en tant que chercheur IRD une valeur ajoutée aux partenaires du Sud : une capacité à questionner autrement et à répondre à une problématique de recherche en interprétant de nouvelles données comme celles préexistantes sur place. Discuter autour d'une carte ou d'une image satellitaire apparaît comme une fonction neutre, une accroche d'échanges sur le terrain, autour de quelque chose de concret et donnant valeur au capital de l'un et de l'autre, puisqu'il s'agit d'interpréter une situation observée et observable par l'un comme l'autre pour nous géographes, un paysage.

Bref, tout ce domaine associé des techniques, données, outils et méthodes du traitement de l'information en géographie fonctionne comme un atelier où peut se faire la démonstration pratique de l'artisanat de chacun, où peut se mettre au point et s'ajuster le partenariat dans « l'en bas » de chaque programme. Il permet de se co-construire autour d'une expérience de formation réciproque par la recherche. Les questionnements différents, conflits d'usages et interprétations divergentes peuvent s'exprimer, les exploitations se faire de manière commune ou autonome, sans pour autant remettre en cause le partenariat. On comprend aussi qu'il favorise les partenariats inter- et transdisciplinaires, notamment avec les sciences de l'environnement et du vivant, comme le travail en équipe avec les sciences de l'ingénieur et les spécialistes du traitement de l'information.

Par exemple, l'actuelle équipe Pacivur a utilisé la carte infographique comme un moyen de discuter de la thématique de l'environnement urbain, et plus précisément du risque ; ce support a ainsi servi à mettre en place le partenariat avec la municipalité de Quito. Le capital de techniques, données et connaissances déjà acquises par ce partenaire à l'occasion d'un ancien programme de l'IRD – programme Buiq base de données urbaines informatisée de Quito, 1984-1992, municipalité de Quito, Institut géographique militaire équatorien et Orstom – a été utilisé et mis en valeur à cette occasion. L'équipe Pacivur a ainsi pu nouer dès 1999 un partenariat avec la municipalité de Quito autour de l'expérimentation d'une problématique à l'époque encore exploratoire. Pour comprendre la vulnérabilité de la capitale équatorienne, l'équipe est donc partie des cartes réalisées par la

municipalité dans la deuxième moitié des années 1980, à partir d'une base de données urbaines déjà existante, en proposant de réinvestir ces données et, par la suite du partenariat, de les actualiser. L'équipe mettait donc en valeur le capital de l'éventuel futur partenaire, tout en proposant une analyse des données très différente de ce qui en avait été fait jusque-là par la municipalité. Elle faisait aussi de l'action de recherche et d'analyse le support des premiers échanges préalables à la coopération. La méthodologie d'analyse spatiale proposée, rendue possible grâce au SIG, a donc été le moyen de déboucher sur un nouveau partenariat avec la municipalité de Quito : le programme Système d'information géographique et risques dans le district métropolitain de Quito qui a duré de 1999 à 2005. À partir de 2006, date de la création du programme Pacivur, l'équipe a diffusé les cartes et analyses réalisées à Quito auprès de nouveaux partenaires potentiels en Bolivie et au Pérou. Le SIG a donc permis d'opérer des analyses inédites à partir de données d'acteurs présents sur le terrain du Sud, souvent traduites sous la forme de cartes, lesquelles ont permis d'autres échanges pour aboutir à de nouveaux partenariats. C'est ainsi qu'une convention de collaboration scientifique a été signée entre l'IRD et le Gouvernement municipal de La Paz (GMPL) en février 2008 pour comprendre les raisons de la vulnérabilité de la capitale bolivienne et mieux les gérer, essentiellement avec des données déjà produites par le partenaire, mais interprétées de manière inédite. Par la suite, à partir de cette expérience et dans le cadre du partenariat avec la CAN (Communauté andine), des séances de formation, adressées aux agents du gouvernement municipal de La Paz et destinées à leur transférer les méthodes d'interprétation mises au point à Quito, ont pu être organisées de manière originale. Ces séances se sont tenues à La Paz et consistaient déjà à réaliser l'analyse de la vulnérabilité de cette agglomération urbaine en utilisant l'outil SIG de la municipalité et le capital de données déjà produites localement. Enfin, l'un des objectifs de ces ateliers de formation par la recherche était de rendre le partenaire autonome le plus rapidement possible dans l'interprétation des données et dans son utilisation de l'analyse de la vulnérabilité.

La culture majoritaire du laboratoire scientifique et de la mesure quantitative configure autrement le partenariat IRD

Depuis les années 1980, la domination des modèles et des mesures scientifiques quantitatives s'est installée à l'IRD aux dépens des approches qualitatives et spatialisées surtout portées par les sciences humaines et sociales. La fabrique partenariale des géographes urbains et de terrain – les ateliers de réalisation commune associée à des outils et techniques simples à maîtriser et à adapter, rapidement transférés et appropriés – est desservie par cette priorité globale donnée tout à la fois aux techniques quantitatives et modélisatrices et à la forme partenariale du laboratoire scientifique. Cela est en correspondance avec les pratiques majoritaires des sciences de l'environnement, des milieux, de la santé et du vivant, mais aussi des écoles scientifiques « dures » présentes au sein des sciences humaines et sociales pour le développement (macro-économistes, démographes, archéologues, sociologues et géographes régionalistes, quantitativistes et modélisateurs).

Organisation spécialisée et pyramidale des compétences et des savoirs, partenariat de rapport et de valorisation de patrimoines réciproques

Les laboratoires scientifiques et leur organisation autour de tâches techniques et complexes nécessitent un savoir très spécialisé, une maîtrise approfondie et un outillage technologique souvent coûteux, car rare et pointu. De fait, les équipes sont organisées selon une répartition spécialisée des tâches de traitement de la donnée et de production de la connaissance. Les sciences et techniques de l'ingénieur y sont indispensables. Cela se traduit par une organisation en une forte chaîne spécialisée d'espaces, phases et compétences bien délimitées, de la collecte des données à l'analyse scientifique et à la publication des résultats, en passant par l'expérimentation en

laboratoire : soit un fonctionnement en partenariat interne hiérarchisé et multidisciplinaire¹³. De plus, cette chaîne se double d'une répartition pratique des responsabilités d'ordre sectoriel : dans « l'en bas » du terrain et de la collecte se trouvent engagées plutôt la maîtrise et la responsabilité du chercheur Sud ; tandis que dans « l'en haut » de l'analyse, de la synthèse et de la publication, la responsabilité du chercheur Nord est pleinement mobilisée. Le défaut potentiel d'une telle organisation n'est pas alors la spécialisation des chaînons, mais la conjonction de leur hiérarchie et de leur répartition entre partenaires Nord et Sud, porteuse d'un rapport de domination intrinsèque.

Cette culture du laboratoire scientifique configure autrement le rapport entre partenaires. Très souvent les programmes consistent à donner les moyens au partenaire du Sud soit de créer de telles plateformes technologiques sur place, soit d'accéder à celles disponibles côté Nord. Le partenaire fournit l'accès au terrain, à ces matières premières cruciales que sont les données. En échange, le chercheur de l'IRD fournit la formation spécialisée et supérieure, l'accès aux équipements et à la réalisation des protocoles d'interprétation. L'asymétrie Nord-Sud est très forte, car l'organisation en chaîne scientifique du laboratoire de recherche place le terrain en bas de la pyramide et la publication et le résultat en haut. Cependant, cela est généralement bien assumé par les deux parties. Le chercheur IRD est celui qui forme, qui détient les accès aux financements, aux moyens et savoirs techniques, à la relation avec les laboratoires de notoriété, à la publication de rang A.

Par ailleurs, les avancées de l'Internet et de l'interconnexion informatique au niveau mondial font qu'il est de plus en plus facile d'accéder à distance aux données descriptives d'un terrain de recherche, tandis qu'il devient de plus en plus difficile de se rendre sur ce terrain dans de nombreux pays du Sud. Les terrains se ferment, deviennent d'accès réservé ou insécuritaires, les collectes d'information sont affaires nationales d'instituts dédiés d'inventaire ou de recensement, tandis que l'information numérique se répand et incite au travail en laboratoire clos et distant de la réalité analysée

¹³ « Multidisciplinarité *stricto sensu* (MD), c'est-à-dire addition et juxtaposition d'approches sectorielles, souvent requise par les nécessités de l'information pour l'aménagement ou le développement », COUTY P. *op. cit.* : 7.

et plutôt en se situant en proximité avec les pôles d'excellence des technosciences situés au Nord. La place des terrains en pays du Sud est cependant cruciale et stratégique dans le suivi et la compréhension globale du changement climatique comme des évolutions virales et bactériennes d'aujourd'hui. Le partenaire du Sud détient donc un capital de valeur en hausse, négociable entre plusieurs partenaires du Nord, ce qui rééquilibre le rapport de l'échange.

Dans cette culture scientifique, la valeur progressiste d'une recherche pour le développement par le savoir scientifique et l'innovation technologique reste bien réelle : elle peut encore faire sens commun et elle sert efficacement la promotion et la réussite économique des corps professionnels scientifiques côté Nord comme Sud. Les conventions de partenariat sont bien dotées, les résultats sont quantifiables en budgets d'équipement et coûts des analyses, la valeur du terrain Sud augmente sur les marchés du savoir, la légitimité de l'IRD du côté des instances scientifiques et politiques françaises s'en trouve renforcée.

Réforme insitutionnelle et marché des savoirs favorisent culture et partenariat de laboratoire

À la prévalence culturelle du laboratoire et du traitement quantitatif de l'information s'ajoute l'orientation des choix de réorganisation de l'IRD depuis 2000. Les compétences internes en traitement de l'information, autrefois incarnées dans un corps d'ingénieurs et techniciens en position transversale, ont été sectorisées et dispersées. Les moyens et ressources de l'informatique de gestion ont été regroupés au sein d'une direction des systèmes informatiques, tandis que les ingénieurs et techniciens en informatique scientifique ont été répartis au sein des unités, puis UMR et des observatoires thématiques. Le laboratoire de cartographie a rejoint l'AIRD, comme les anciens services transversaux de l'IRD d'appui logistique aux partenariats avec le Sud. La télédétection satellitaire est devenue l'objet de l'unité Espace qui a été ensuite intégrée à l'UMR 228 Espace pour le Développement (Espace-DEV) et ainsi affiliée à la thématique bio-environnementale du développement durable. Le concepteur de « Planète », premier logiciel de télédétection IRD, est au service du réseau d'antennes de réception satellite

français (STAR-TIM), celui du progiciel SAVGis a rejoint l'UMR 190 « Émergences des pathologies virales » et s'est spécialisé en épidémiologie spatialisée.

Il est ainsi aujourd'hui devenu très difficile d'obtenir les moyens du traitement de l'information à l'IRD pour les sciences humaines ou sociales. Les ingénieurs et techniciens dédiés sont rares et mal valorisés quand ils s'inscrivent dans des équipes sciences humaines et sociales, notamment parce que l'un des critères pour « passer » ingénieur de recherche est de faire la démonstration de ses capacités à diriger un laboratoire, à en gérer le personnel et le budget. Les candidatures de nos étudiants et partenaires pour les bourses de formation et séjours scientifiques de la direction des programmes de recherche et de la formation au Sud (DPF, anciennement DSF) sont très souvent écartées, parce que les démarches proposées ne sont pas considérées comme des protocoles de collecte et traitement scientifique de l'information rigoureux et cartésiens.

Enfin, il n'est pas rare que les chercheurs, ingénieurs et techniciens des sciences de la ville de l'IRD se trouvent taxés vertement par le service économique de l'ambassade de France locale et accusés de pratiquer une concurrence déloyale à l'AFD, aux agences d'urbanisme ou aux fabricants de logiciels et produits informatiques français, lorsqu'ils mettent à disposition de leurs partenaires leur expérience, leurs outils et logiciels, des méthodes infographiques ou des ensembles de données. Le domaine de la production et du traitement de l'information géographique et urbaine dans les pays du Sud représente en effet de nombreux marchés extérieurs très lucratifs pour les entreprises privées et les sociétés d'économie mixte : la réalisation de cartes topographiques, de schémas directeurs, les études prospectives, la mise en place de bases cadastrales, la vente de progiciels SIG et statistiques, leurs contrats de maintenance.

Recherche pour le développement et question urbaine : un rapport ambigu

Dans ce contexte, un désinvestissement réel a été constaté pour les études et les propositions de la recherche sur le développement

urbain dès la fin des années 1980, juste après une période d'investissement du pouvoir politique français et européen dans cette force d'analyse et de proposition des sciences de la ville, entre 1980 et 1987. La création des *Annales de la recherche urbaine* en 1978 par le ministère de l'Équipement « pour faire connaître les recherches en sciences sociales sur la ville contemporaine »¹⁴ marque très exactement le moment premier de cette ouverture.

La fermeture apparaît dès la fin des années 1980. Un choix politique est alors fait de traiter de la question de l'accès aux aménités urbaines, aux équipements collectifs et aux infrastructures par le développement des services urbains marchands et par une délégation au semi-public, puis au secteur privé de la gestion de la distribution (eau, électricité, téléphone) et pareillement pour le marché de la construction et de la gestion de l'habitat économique. La politique de la ville en France – et, en continuité, celle de la coopération française à l'étranger – s'inscrit dans cette perspective de libéralisation des anciens monopoles publics et de diversification marchande de l'offre par de grandes entreprises spécialisées jusqu'au début des années 2000, avant d'entrer dans la phase actuelle où l'objectif est d'unifier et de standardiser le marché intérieur de l'Union européenne, tel que posé par l'Acte unique européen de 1986.

On assiste donc à une transformation de la « façon » partenariale française depuis la fin des années 1980. La coopération, autrefois centrée autour d'une conception publique d'une aide aux pays en voie de développement pour l'acquisition de leur autonomie économique (RUELLAN, 1988), a évolué vers un mode partenarial centré sur la promotion d'une offre française sur les marchés étrangers, c'est-à-dire la valorisation du savoir, des méthodes, outils et technologies français en concurrence avec ceux des autres pays de l'Union européenne, comme des autres pays des hémisphères Nord et Sud.

Dans ce contexte évolutif, une fenêtre de recherche urbaine a bien été ouverte de 1982 à 1993 à l'Orstom, entre la création du département Urbanisation et sociosystèmes urbains et l'agrégation de ce dernier au département SUD (Sociétés, urbanisation et

¹⁴ Cf. présentation de la revue sur le site <http://www.annaesdelarechercheurbaine.fr> et consulté le 11 septembre 2012.

développement) regroupant la grande majorité des sciences humaines et sociales de l'Institut et où seule une unité de recherche Enjeux de l'urbanisation subsistait¹⁵.

Dès 1998, avec la nouvelle organisation en Institut de recherche pour le développement et la création des cinq départements – Milieux et environnement, Ressources vivantes, Société et santé, Expertise et valorisation, Soutien et formation –, la fonction articulatoire de la thématique urbaine disparaît de l'affichage institutionnel, et c'est la relation entre sociétés et santé qui structure le département dédié aux dimensions sociales et humaines du développement. Par ailleurs, deux départements opératoires sont placés au même niveau que les départements de recherche, et sont tout autant qualifiés de scientifiques : le premier est dédié à la fonction de valorisation en produits scientifiques (expertise et valorisation) ; le second à celle du soutien et de la formation des communautés scientifiques du Sud par la recherche.

Avec la réforme de l'IRD commencée en 2000, l'unité des Sciences de la ville disparaît et la thématique urbaine devient sous-jacente. Seules deux unités référant explicitement à l'urbain ont été validées : l'UR Mobilités et recompositions urbaines axée sur les liens entre dynamiques de croissance urbaine, migrations et mobilités résidentielles ; l'UR Environnement urbain qui explore l'articulation entre dynamiques urbaines et environnementales, valorisations patrimoniales, politiques des risques et vulnérabilités des établissements urbains.

Enfin en 2010, suite aux choix d'une « umérisation » exhaustive des SHS, les derniers géographes et sociologues urbains et de terrain IRD rejoignent deux UMR : l'UMR 201 DevSoc Développement et sociétés (tutelle Paris 1 et IRD) ; l'UMR 215 Prodig Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (tutelle Paris 1 et CNRS). La première regroupe une grande majorité des sciences humaines et sociales de l'IRD, structurée en cinq axes dont un axe urbain Villes en développement, trajectoires de l'urbain. La seconde rassemble une communauté importante des géographes

¹⁵ Pour plus de détails sur la question, consulter LEBRIS E., 2000 – « La recherche urbaine française sur les pays en développement : rétrospective des années 1990 ». In *Questions urbaines*, Habitat II + 5, site de l'AI TEC <http://www.globenet.org/aitec/chantiers/urbain/habitat2/recherche90.htm>

tropicalistes, mais elle ne consacre pas d'axe de recherche à la thématique urbaine, la place donnée à la recherche pour le développement des géographes urbains et de terrain est une action transversale d'animation sur les « Questions urbaines dans les pays des Suds ».

L'alignement économique et entrepreneurial par le haut de la recherche pour le développement

Les cadres actuels de la recherche pour le développement sont transformés par les choix de rentabilité financière et d'économie budgétaires structurant les services de l'État français dont nous vivons l'application depuis 2006. Ils renforcent cette structuration de la recherche en partenariat Nord-Sud IRD par le rapport pécuniaire et la valorisation économique des différents produits et innovations issues de la culture du laboratoire scientifique et de la mesure quantitative.

La liste des programmes et dotations et des missions et ministères de rattachement de la Loi organique relative aux lois de finances (Lolf¹⁶) organise la dispersion au sein de plusieurs programmes de ce qui correspond aux champs de la recherche IRD. Les six établissements publics français de recherche finalisée, dont l'IRD¹⁷, sont rattachés au programme 187 intitulé « Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources »¹⁸ relevant d'une mission de Recherche et d'enseignement supérieur confiée au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le rattachement

¹⁶ Loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances.

¹⁷ Les cinq autres établissements publics dits de recherche finalisée sont : l'Irstea ; l'Inra, Institut national de recherche agronomique (EPST) ; le Cemagref ; l'Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (EPST) ; le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières, établissement public à caractère industriel et commercial de recherche et d'expertise dans le domaine des sciences de la Terre (Epic) ; l'Ifremer, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Epic) ; le Cirad, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Epic).

¹⁸ Extrait de la présentation des programmes de la Lolf, PLF 2006, sur <http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/> consulté le 11 septembre 2010.

budgétaire de l'IRD au ministère des Affaires étrangères et européennes s'estompe. Les formes non universitaires de formation et partenariats de la recherche pour le développement s'avèrent être pour la plupart incluses et valorisées dans le cadre de programmes auxquels l'IRD n'est pas directement rattaché et relevant de la responsabilité d'autres ministères que celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les opérateurs publics principaux en sont les services de coopération et d'action culturelle (Scac) et l'AFD¹⁹.

La critique qui peut être faite quant aux réductions introduites par ce renouvellement des cadres ne tient pas dans les choix et sélections opérés sur des objets plutôt que d'autres. Il est, en effet, dans la norme de fonctionnement d'un établissement public scientifique et technique tel que l'IRD que la direction et les ministères de tutelle décident du contenu de la recherche et de l'utilisation des moyens en fonction des priorités posées par l'autorité nationale et celle du pays partenaire. La limite principale relève plutôt de la mauvaise conjonction entre une conception financière des productions et actions attendues de la recherche publique par l'autorité gouvernementale d'une part, le fonctionnement concurrentiel sur les marchés nationaux et internationaux des savoirs et de l'innovation des différentes communautés scientifiques, d'autre part. Cette modélisation économique englobante favorise le rapport Nord-Sud pécuniaire, renforce l'organisation laborantine hiérarchique et spécialisée des équipes de recherche et instaure la domination des indicateurs de performance. Ainsi, au lieu d'ouvrir sur la diversité des relations entre sociétés et environnements, cette conjonction contextuelle actuelle contraint les perspectives de la recherche finalisée au seul horizon des approches environnementales quantitatives et des laboratoires des sciences cartésiennes, et aux seules dimensions économique et financière du concept de gestion.

¹⁹ Et les opérateurs secondaires cités sont : l'Adit (Agence pour la diffusion de l'information technologique) ; l'Afaa (Association française d'action artistique) ; l'AFVP (Association française des volontaires du progrès) ; l'ADPF (Association pour la diffusion de la pensée française) ; le GIP FCI (Groupement d'intérêt public France coopération internationale) ; l'Agence Campus France (Epic chargé de la promotion de l'enseignement supérieur, de l'accueil et de la gestion de la mobilité internationale des étudiants, des chercheurs, des experts et des invités) ; CFI (Canal France International).

À l'échelle globale de l'appareil public, cette organisation par programme a pour effet de placer en porte-à-faux les chercheurs en sciences humaines et sociales de l'IRD quand ils traitent plutôt de « l'Homme en société »²⁰ que de la relation entre sociétés et milieux. Ces approches ne sont pas en effet prioritaires dans l'investissement des moyens de l'IRD, car hors du domaine de la gestion des milieux et des ressources correspondant au programme 187. Elles peuvent s'inscrire par contre dans d'autres programmes : principalement le programme 150 Formations supérieures et recherche universitaire (mission Recherche et enseignement supérieur confiée au MESR) ; le programme 186 Recherche culturelle et culture scientifique (mission Recherche et enseignement supérieur confiée au ministère de la Culture et de la Communication) ; le programme 185 Rayonnement culturel et scientifique ou encore le programme 209 Solidarité à l'égard des pays en développement dans ses actions n° 02 Affirmation de la dimension culturelle du développement et n° 3 Promotion de l'enseignement supérieur et recherche au service du développement (missions Actions extérieures de l'État relevant du MAE). Les chercheurs IRD s'avèrent alors positionnés en périphérie de ces programmes qui sont centrés avant tout sur la valorisation et le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire.

Les récentes « Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche » semblent confirmer cette configuration, notamment parce qu'il y est proposé de « donner au MESR le pilotage et la coordination interministérielle de la politique internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche et le rôle de référent pour le réseau diplomatique pour les aspects recherche et enseignement supérieur [...] »²¹, ce qui peut préfigurer la perte de tutelle pour le MAE au profit du Mesr sur tout ce qui relève d'une recherche pour le développement²². Cela

²⁰ Expression introduite par les rédacteurs de la synthèse « Sciences de l'Homme et de la Société », CNRS, rapport de conjoncture 2004, synthèse des conseils scientifiques de département : 99-125.

²¹ Proposition 83 de l'Atelier 3 : *Redéfinir l'organisation nationale et territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Propositions du comité de pilotage aux Assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche – 26-27 novembre 2012. Collège de France, Paris.

²² Information prospective restituée par M. Laurent à la réunion d'information multilatérale organisations syndicales-présidence de l'IRD du lundi 3 décembre 2012, à Marseille.

signifierait alors un second confinement pour les chercheurs de l'IRD travaillant les questions culturelles et de société en terrain Sud.

Pourtant, à partir de 2010 et dans le contrat d'objectifs État-IRD 2011-2015, un département Sociétés figure au nouvel organigramme, au même titre qu'un département Santé et un département Environnement et ressources²³, dans le cadre d'une direction déléguée en propre à la Science (DGDS). Cela témoigne d'une volonté interne actuelle de traiter à parts égales ces trois entrées fondamentales dans le projet scientifique de l'Institut et d'une certaine reconnaissance locale de la contribution scientifique à part entière de ces sciences humaines et sociales pour le développement, hors de toute interaction obligée avec la Santé ou l'Environnement.

Depuis le début des années 1990, la définition des priorités scientifiques, politiques et diplomatiques dans l'en-haut institutionnel est défavorable aux ateliers coopératifs de la fabrique partenariale des géographes urbains et de terrain. Mais aujourd'hui, c'est aussi la constitution financière de la gestion publique dans le grand « en haut » de l'État qui ne favorise pas l'ensemble des approches qualitatives, des thématiques culturelles et démarches réflexives sur le développement travaillées par les chercheurs IRD en sciences humaines et sociales et leurs partenaires sur le terrain des pays du Sud.

Pluridisciplinarité et géopolarisation au Sud des PPR : le retour de la coutume ?

L'objectif du programme 187 est « de constituer un pôle de référence de recherche scientifique et technologique et d'expertise de niveau mondial pour développer la gestion durable des milieux et la

²³ Suite au décret n° 2010-594 du 3 juin 2010 modifiant le décret n° 84-430 du 5 juin 1984 portant organisation et fonctionnement de l'Institut de recherche pour le développement « L'Institut est administré par un conseil d'administration présidé par le président de l'Institut. Le président de l'Institut assure la direction générale de l'établissement. Il est assisté d'un ou de plusieurs directeurs généraux délégués qu'il nomme ».

mise en valeur des ressources naturelles et des produits qui en sont issus, répondant aux besoins des sociétés du Nord et du Sud [...]. En appui aux politiques publiques, les champs couverts par le programme concernent l'environnement, la santé, l'alimentation, l'énergie, la gestion des risques et les interactions entre les sociétés humaines et les milieux ». Ce rattachement budgétaire recentre donc les activités de l'IRD sur les objets et les domaines de la tradition orstomienne : ceux des sciences et techniques pour la connaissance et la compréhension de l'Environnement, du Vivant et de la Santé, avec un objectif de découvertes et d'expertise permettant d'appuyer les politiques de développement économique et de progrès sanitaire des pays du Sud. Il en est de même pour la finalisation de cette recherche des établissements publics français : elle est clairement précisée comme fondée sur « les enjeux des sociétés du Nord et du Sud qu'ils traduisent en questions et en objets de recherche ».

Cette définition d'une recherche transdisciplinaire en fonction d'un objectif est proche de la façon dont Yves Lacoste décrit la démarche exploratoire et géopolitique de la géographie : non pas comme une démarche scientifique classique, mais plutôt comme celle de l'acquisition d'un savoir dans un but de compréhension (co-préemption ?) précis, ce qui demande de croiser et articuler toutes sortes d'éléments de connaissance en provenance de domaines scientifiques multiples. Cela rappelle aussi la démarche pluridisciplinaire qui avait motivé la convocation des sciences humaines et sociales à l'Orstom²⁴ : l'étude des rapports entre milieux et sociétés locales de la zone intertropicale dans l'objectif d'un développement progressiste au service d'une amélioration des conditions de vie, de santé, d'économie et de démocratie pour les populations des pays concernés.

Cet objectif renouvelé de compréhension des milieux spécifiques comme ressources du développement – sous les nouvelles formes économique et environnementale du rapport entre développement durable et croissance soutenable et de l'articulation entre mondialisation et changement climatique – oriente la toute dernière politique

²⁴ Cf. LEVALLOIS (1994).

et géostratégie de l'IRD d'investissement dans des programmes pluridisciplinaires de recherche sur une douzaine de sites-ateliers localisés au Sud²⁵. Ceux-ci ont pris principalement la forme du Grand observatoire de l'environnement et de la biodiversité terrestre et marine du Pacifique sud (GOPS) et de plusieurs programmes pilotes régionaux (PPR) « correspondant thématiquement et géographiquement à une priorité stratégique de l'IRD et de partenaires du Sud »²⁶.

Dans ce cadre, la fabrique partenariale des géographes urbains et de terrain, organisée autour des ateliers coopératifs locaux d'apprentissage réciproque, pourrait bien trouver place et utilité... si et seulement si les fourches caudines de deux postulats IRD pouvaient être levées.

Le premier obstacle est cette préconception de la régionalité limitée à la seule échelle du groupe de pays voisins partageant un même phénomène en continuité spatiale. En géographie, la région n'est pas prédéfinie, mais toujours relative à une échelle d'analyse spatiale ou territoriale. Par contre, il y a bien dans toute régionalisation une notion incluse de partage ou de lien. Beaucoup de phénomènes humains et sociaux mondialisés actuels (**mondernisés** ?²⁷), et en tout premier lieu ceux concernant les dynamiques d'évolution et de développement, correspondent à des régionalisations d'autres natures ou d'autres échelles : régionalité en réseau réticulaire à l'échelle de l'espace mélanésien (ou bien ceux intercontinentaux de la communauté des Maliens originaires de la région Kayes et des Indiens Otavalo d'Équateur...) ; liens et partages financiers et humains régionalisés à l'échelle de l'espace discontinu francophone ou du Commonwealth ; hinterland régional des métropoles urbaines au-delà des frontières nationales ou de la proximité géographique...

²⁵ IRD, 2010, *L'IRD demain*, Plan stratégique à l'Horizon 2025, IRD Éditions, 27 p.

²⁶ *Op. cit.*

²⁷ Nous proposons ce néologisme de « **mondernité** » pour désigner les différentes formes de sociétés et d'économies existant actuellement et issues des nouvelles pratiques des milieux, de façon à les distinguer au sein de la longue lignée des phénomènes de mondialisation. Les technologies, les sciences et les savoirs modernes sont aujourd'hui appropriés et réinterprétés en différents lieux du globe. Les TIC et les portails encyclopédiques sont des supports de diffusion et de mondialisation des innovations contemporaines de toutes sortes. Cela correspond à l'émergence d'une culture mondiale partagée et fabriquée en de multiples points et lieux du globe, à partir et au-delà des acquis des temps modernes : une culture **monderne**.

Le second écueil est cette représentation préalable du domaine « de la gestion des milieux et des ressources » comme cadre de l'investissement public par le programme 187 de la Lof, telle qu'elle apparaît dans le contrat IRD-État 2010-2015. Elle véhicule le danger d'une prédétermination en escalier très limitative de ce que peuvent être : l'économie, uniquement marchande au détriment de l'économie domestique ; la gestion, uniquement en terme économique, quantitatif et sanitaire, ou bien en termes de gouvernance des rapports entre groupes d'intérêt antinomiques et sectoriels ; le milieu, uniquement traduit en termes de ressources et d'environnement, ce qui fait des milieux de vie et des communs, notamment urbains, des points aveugles ; les populations, uniquement en termes d'impact des occupations et des effets de masse, de besoins et de pauvreté, et jamais en termes d'acteurs, d'énergie sociale (LEPAPE, 1998) ou de ressource humaine du développement...

Cela compose une représentation partielle des évolutions de la condition environnementale des sociétés comme des dynamiques du développement moderne actuel. En cet état de notre axiomatic collective, la fabrique partenariale des géographes urbains et de terrain tient plus de l'informel et de l'échange interpersonnel que de la reconnaissance et de l'inclusion dans les nouveaux cadres de l'IRD.

Bibliographie

- AERES, 2010 – *Rapport d'évaluation de l'Institut de recherche pour le développement*. Septembre 2010, 34 p.
- ANTHEAUME B., BONNEMAISON J., LERICOLLAIS A., MARCHAL J.-Y., 1984 – *Libres réflexions sur une pratique de la géographie à l'Orstom. L'Espace Géographique*, 4 : 353-360.
- ANTOINE P., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A., 1987 – *Abidjan « côté cours » : pour comprendre la question de l'habitat*. Paris, Orstom/Karthala.
- ARGYRIS C., SCHÖN D., 1996 – *Organizational Learning II: Theory, Method and Practice*. Reading, MA, Addison-Wesley.
- ATELIERS D'ANTHROPOLOGIE, 2009 – *La relation ethnographique, terrains et texte. Ateliers d'anthropologie*, 33.
- ATLANI-DUAULT L., VIDAL L. (éd.), 2009 – *Anthropologie du développement et de l'aide humanitaire. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*. Paris, Armand Colin.
- BAKO-ARIFARI A., 2007 – « La médiation socio-anthropologique entre savoir et action. Plaidoyer pour un métier de médiateur en action publique ». In : *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Paris, Apad/Karthala : 175-199.
- BARÉ J.-F., 1995 – *Les applications de l'anthropologie : un essai de réflexion collective depuis la France*. Karthala.
- BARÉ J.-F., 2001 – *L'évaluation des politiques de développement*. Paris, L'Harmattan.
- BATTESTI V., 2005 – *Jardins au désert. Évolution des pratiques et savoirs oasiens, Jérid tunisien*. Paris, IRD Éditions, coll. À travers champs.
- BÉDOUCHA G., 1987 – *L'eau, l'amie du puissant, une communauté oasienne du Sud tunisien*. Paris, Archives contemporaines.
- BELAÏD H., RIAUX J., 2011 – *Appropriation et gestion des eaux en Tunisie à l'époque coloniale. Une histoire de dépossession(s) ? Cas du Kairounnais*. Colloque du réseau RED-MED : Appropriation des ressources naturelles et patrimoniales : compétitions et droits d'accès en Méditerranée, 28-30 nov., Beyrouth, communication orale.
- BELLIER I., 2002 – *Le Concept de Partenariat et le dialogue politique : la Commission européenne et l'élargissement de l'Union. Anthropologie et Sociétés*, 26 (1) : 139-157.
- BEN SALEM L., 2009 – *Propos sur la sociologie en Tunisie*. Entretien avec Sylvie Mazzella. *Genèses*, 75 (2) : 125-142.
- BENSA A., 2007 – *De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance. Enquête*, 1 : 131-140.
- BERNANDER B., 1995 – *Facing a Complex Emergency: An Evaluation of Swedish Support to Emergency Aid to Cambodia*. Stockholm, Stockholm SIDA.
- BERQUE J., 1955 – *Structures sociales du Haut Atlas*. Paris, PUF.
- BERQUE J., 1956 – *Cent-vingt-cinq ans de sociologie maghrébine*.

Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 11 (3) : 296-324.

BLANC F.-X., SOK T., LAUREILLARD D. et al., 2011 – Earlier versus later start of antiretroviral therapy in HIV-infected adults with tuberculosis. *The New England Journal of Medicine*, 365 (16) : 1471-1481.

BONNEMAISON J., 1986 – *La dernière île*. Éditions Arlea/Orstom.

BONNEMAISON J., 1989 – *L'espace réticulé. Commentaires sur l'idéologie géographique. Tropiques, lieux et liens. Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*. Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères.

BONNEMAISON J., 1991 – « Lieux et routes en Mélanésie ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle, approche géographique de l'espace*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 315-318.

BONNET D. (éd.), 2003 – *L'éthique médicale dans les pays en développement. Autrepart*, 28, 192 p.

BOURDIER F., 2006 – *Policies and politics underlying the path for universal access to treatment against AIDS in Cambodia*. Working paper n° 18, Lünd University, Centre for East and Southeast Asian Studies, 22 p.

BOURDIER F., 2009 – *Socio-anthropological investigation related to the acceptability of Plumpy'nut in Cambodia*. Phnom Penh, March, Research Document for the William J. Clinton Foundation, NCHADS and UNICEF, 56 p.

BOURDIEU P., 1997 – *Méditations pascaliennes*. Paris, Seuil, 318 p.

BOURDIEU P., WACQUANT L., 1992 – *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Seuil, 272 p.

BRUN J., PAIX C., 2002 – « Regard sur la recherche urbaine ». In : *Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé*, Strates hors-série 2002, mis en ligne le 17 mai 2005, consulté le 12 septembre 2012. <http://strates.revues.org/557>

CABANES R., 1994 – Du quarantenaire au cinquantenaire : brève réflexion institutionnelle sur la constitution des objets de recherche. Objets, terrains, disciplines. Pratiques sociales et travail. *Les Cahiers*, 21.

CALLON M., LASCOUMES P., BARTHES Y., 2001 – *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, Le Seuil.

CALLON M., LATOUR B., 1991 – *La Science telle qu'elle se fait : anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*. Paris, La Découverte.

CCDE, 2012a – *L'éthique du Partenariat dans la recherche scientifique à l'IRD*. IRD Éditions.

CCDE, 2012b – *Guide de bonnes pratiques de la recherche pour le développement*. IRD Éditions.

CÉFAÏ D. (éd.), 2001 – *Cultures politiques*. Paris, PUF.

CHABOUD C. et al., 2007 – *Madagascar face aux enjeux du développement durable : des politiques environnementales à l'action collective locale*. Paris, Karthala.

CHABROL F., 2008 – « Enquêter en milieu convoité. Les terrains surinvestis de l'anthropologie ». In Fassin D. (éd.) : *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte : 229-244.

CHABROL F., 2012 – *Prendre soin de sa population. Le sida au Botswana, entre politiques globales et pratiques*

- locales de la citoyenneté*. Thèse doct. en sociologie, EHESS, Paris, 413 p.
- CHABROL F., GIRARD G. (éd.), 2010 – *VIH/sida. Se confronter au terrain. Expériences et postures de recherche*. Paris, ANRS.
- Chambre de Commerce et d'Industrie française au Vietnam (CCIFV), 2012 – *Annuaire 2012/ 2012 Directory*. Hô Chi Minh Ville, 304 p.
- CHATELIN Y., 1984 – « Les dominations scientifiques ». In Chatelin, Y., Arvanitis R. : *Forum Pratiques et Politiques Scientifiques* : 161-163.
- CLAYTON A., 1996 – *NGOs, Civil Society and the State: Building Democracy in Transitional Societies*. Oxford, Intrac publication.
- CLERC V., 2009 – Les politiques de résorption de l'habitat informel à Phnom Penh. Influence des organisations internationales et contradictions de l'action publique. *Géocarrefour*, 80 (3). <http://geocarrefour.revues.org/1160>.
- COLLECTIF COMMOD, 2005 – La modélisation comme outil d'accompagnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 : 165-168.
- COOK S. D. N., BROWN J. S., 1999 – Bridging epistemologies: the generative dance between organizational knowledge and organizational knowing. *Organization Science*, 10 : 381-400.
- COPANS J., 1998 – « Entre porteurs de valise et porteurs de savoir ». In Schlemmer B. (éd.) : *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala : 211-267.
- COPANS J., 2010 – *Un demi-siècle d'africanisme africain. Terrains, acteurs et enjeux des sciences sociales en Afrique indépendante*. Paris, Karthala.
- COTTEN A.-M., 1967 – Une expérience d'approche du fait géographique en Afrique de l'Ouest. *Cah. Orstom, sér. Sci. hum.*, décembre : 57-63.
- COUDERC M., 2011 – *Enjeux et pratiques de la recherche médicale transnationale en Afrique. Analyse anthropologique d'un centre de recherche clinique sur le VIH à Dakar (Sénégal)*. Thèse doct. en anthropologie, univ. Aix-Marseille III, 507 p.
- Council for the Development of Cambodia, 1995 – *Development cooperation*. Phnom Penh, Development Cooperation Report 1994-95.
- COURADE G., 1994 – *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*. Paris, Karthala, 410 p.
- COURADE G., 2007 – Géographe Orstom-IRD dans une Afrique en mouvement. *Revue Tiers Monde*, 191 : 553-572.
- COURET D., 1986 – *Trois exemples d'informatisation de données urbaines. Traitement de données localisées*. Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires.
- COURET D., 1991 – « Application de la méthode d'analyse d'un système d'échelles au traitement géographique des données : traitement des données sur le logement du recensement 1982 de Quito (Équateur) au niveau de l'îlot ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle*, Paris, Orstom : 235-247.
- COURET D., LORTIC B., RAKOTOMALALA P., 1999 – *Téledétection de la dynamique du bâti dans le périmètre du grand Abidjan*. Opération de recherche BNETD – LCA-IRD, 14 mars au 10 avril 1999,

- centre IRD Aulnay-sous-Bois.
[http://www.bdville.ird.fr/cvd/BNETD/Page_0.php3r]
- COUTY P., 1984 – « Qui a peur des dominations scientifiques ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. (éd.) : *Pratiques et Politiques Scientifiques*, Actes du Forum, Paris, Orstom : 165-169.
- COUTY P., 1989 – « Similitudes, simulacres et absence ». In Perrier E., Couty P., Iris J.-M., Renaud P., Pichon G., Mullon C. (éd.) : *La Modélisation : aspects pratiques et méthodologie*, Seminor 2, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 385-426.
- COUTY P., 1990 – *Apport Sciences Sociales et recherche multidisciplinaires à l'Orstom*. Document annexe, journées d'études 4-5-6 septembre, Paris, Orstom, p. 7.
- CROCHET S., 1998 – *Activités et idéologies des agences internationales en charge des programmes sida au Cambodge*. Paris, université de Nanterre/CNRS (ronéotypé).
- DANDOY G., SOURIS M., 1985 – « L'enjeu de l'Infographie ». In Dandoy G. (éd.) : *Traitement des données localisées*, Paris, Orstom : 11-28.
- DAY R. A., GASTEL B., 2011 – *How to write and publish a scientific paper*. Seventh Eds. Santa Barbara (CA), Greenwood, 310 p.
- DEMANGE E., 2010 – *La controverse « Abstain, be faithful, use a condom »*. *Transnationalisation de la politique de prévention en Ouganda*. Thèse doct. en science politique, CEAN Sciences Po Bordeaux.
- D'ERCOLE R., GLUSKI P., HARDY S., SIERRA A., 2009 – *Vulnérabilités urbaines dans les pays du Sud*. Présentation du dossier. *Cybergeo : European Journal of Geography* Dossiers, Vulnérabilités urbaines au Sud <http://cybergeo.revues.org/23964>
- DESCLAUX A., LANIÈRE I., NDOYE I., TAVERNE B., 2002 – *L'initiative sénégalaise d'accès aux médicaments antirétroviraux*. Paris, ANRS.
- DESCLAUX-SALL C., COUDERC M., DESCLAUX A., 2012 – *Mobilisation des acteurs communautaires et scientifiques de la recherche en santé*. Dakar, réalisation : Cupillard M., CRCF, IRD, ANRS, vidéo, 17 mn.
- DESCOLA P., 1993 – *Les lances du crépuscule. Relations jivaros, Haute Amazonie*. Paris, Terre Humaine.
- DESJEU D., 1992 – *Étude des effets de l'intervention de l'Orstom dans quatre pays tests, Mexique, Cameroun, Congo, Niger*. Étude réalisée à la demande du Comité national d'évaluation de la recherche, rapport de synthèse, Paris, 44 p. [www.argonautes.fr/uploads/uploads/documents/1992_12ORSTORMSynthese.pdf ; 21/08/2012]
- DESVALLÉES A., MAIRESSE F. (dir.), 2011 – *Concepts clés de muséologie*. Paris, Icom/Armand Colin, 722 p.
- DROZ Y., 2009a – « Mythes et réalités du partenariat scientifique ». In Droz Y., Mayor A. (éd.) : *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala : 17-34.
- DROZ Y., 2009b – La morale de l'interdiction de la clitoridectomie en pays kikuyu. *Anthropologie et Société*, 33 (3) : 118-137.
- DROZ Y., LAVIGNE J.-C., 2006 – *Éthique et développement durable*. Paris, Karthala/IUED.

- DROZ Y., MAYOR A. (éd.), 2009 – *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*. Paris, Karthala, 215 p.
- DROZ Y., MAYOR A., ROOST VISCHER L., THÉVOZ C. (éd.), 2001 – *Partenariats Nord-Sud/Forschungspartnerschafte*. Hamburg, Lit Verlag.
- DUCHEMIN J.-P., 1990 – Villes, espaces, aménagement. *La Géographie*, Grands colloques de prospective : 131-133.
- DUREAU F., BARBARY O., MICHEL A., LORTIC B., 1989 – *Sondages aérolaires sur image satellite pour des enquêtes socio-démographiques en milieu urbain*. Manuel de formation Orstom, Paris, 8 p., 15 fiches pédagogiques.
- EBOKO F., 2005 – Politique publique et sida en Afrique. De l'anthropologie à la science politique. *Cahiers d'études africaines*, 45 (2), 178 : 351-387.
- EBOKO F., 2005a – « Patterns of mobilization: political culture in the fight against AIDS ». In Patterson A.S. (ed.) : *The African State and the AIDS Crisis*, Ashgate, Aldershot : 37-58.
- EBOKO F., 2005b – Law against morality? Access to anti-AIDS drugs in Africa. *International Social Science Journal*, 186, Unesco : 713-722.
- EBOKO F., 2005c – Sida : des initiatives locales sous le désordre mondial. *Esprit*, Vues d'Afrique, août-septembre : 200-211.
- EBOKO F., 2005d – « Institutionnaliser l'action publique en Afrique : la lutte contre le sida au Cameroun ». In Quantin P. (éd.) : *Gouverner les sociétés africaines : acteurs et institutions*, Bordeaux-Paris, CEAN/Karthala : 263-287.
- EBOKO F., CHABROL F., 2005 – « Réappropriation du paradigme de la sécurité face au sida en Afrique : diffusions, confusions, inversions ». In Bagayogo-Penone N., Hours B. (éd.) : *États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan : 193-219.
- EBOKO F., ENGUÉLÉGUÉLÉ M., OWONA NGUINI M. E., 2009 – Cameroun Burkina Faso, Botswana, une approche comparée de l'action publique contre le sida en Afrique. *Télescope (École nationale d'administration publique – ENAP-Québec Canada)*, 15 : 52-67.
- EGROT M., TAVERNE B., 2006 – Essais cliniques, un objet social complexe. *Sciences au Sud*.
- EL QADÉRY M., 2010 – L'Afrique a-t-elle perdu le Nord ? Le Maghreb et ses dichotomies coloniales. *Cahiers d'Études Africaines*, 198-199-200 (1-2-3) : 731-754.
- ELLOUMI M., 2012 – La révolution tunisienne : ruralité vs urbanité. Quelques réflexions. *La lettre de l'IRMC* 8 (janvier-avril 2012) : 16.
- ENGUÉLÉGUÉLÉ M., 2008 – Quelques apports de l'analyse de l'action publique à l'étude du politique en Afrique subsaharienne. *Politique et sociétés*, 27 (1) : 3-28.
- ÉTIENNE M. (éd.), 2010 – *La modélisation d'accompagnement. Une démarche participative en appui au développement durable*, Paris, Éditions Quae.
- FABIAN J., 1983 – *Time and The Other? How Anthropology Makes its Object?* Colombia, Colombia University Press.
- FALL M., SAMBA A. LALOË F., 2006 – Fishing tactics and strategies in coastal demersal trawling fisheries in Senegal. *Aquatic Living Resources*, 19 (4) : 307-316.

- FASSIN D., 2000 – Entre politiques du vivant et politiques de la vie. Pour une anthropologie de la santé. *Anthropologie et Sociétés*, 24 (1) : 95-116.
- FASSIN D., 2008 – « Répondre de sa recherche. L'anthropologue face à ses "autres" ». In Fassin D., Bensa A. (éd.) : *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte : 299-320.
- FAVRET-SAADA J., 1977 – *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*. Paris, Gallimard.
- FISHER R. A., 1922 – On the mathematical foundations of theoretical statistics. *Philosophical Transactions of the Royal Society*, 222 : 309-368.
- FISHER R. A., 1925 – Theory of statistical estimation. *Proc. Camb. Philos. Soc.*, 22 : 700-725.
- GAILLARD J., 1990 – Les politiques d'aide à la recherche pour le développement du tiers monde : de l'assistance scientifique et technique à la coopération ? Le cas de la France. *Cah. Orstom, sér. Sci. Hum.*, 26 (3) : 407-427.
- GALLAIS J., 1989 – « Aux débuts de la géographie africaniste (1950-1960) ». In : *Tropiques, lieux et liens : Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Paris, Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères : 55-59.
- GAN A., 2012 – *Agriculteurs et paysans : nouveaux acteurs de la société civile et de la transition démocratique en Tunisie ?* Observatoire tunisien de la transition démocratique. [http://observatoiretunisien.org/upload/file/Gana%C2%A0%281%29.pdf]
- GELLNER E., 1969 – *Les saints de l'Atlas*. Paris, Bouchène.
- GHASARIAN C. (éd.), 2004 – *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris, Armand Colin.
- GIOVALUCCHI F. et OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2009 – Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs. *Revue Tiers Monde*, 198 : 383-406.
- GLEIZES M., 1985 – *Un regard sur l'Orstom, 1943-1983. Témoignage*. Paris, Orstom, 122 p. [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/21898.pdf]
- GLUSKI P., COURET D., 2004 – Communiquer et diffuser l'information spatialisée : le Mini Atlas informatisé d'Addis-Abeba et les cartes interactives associées. Restitution des résultats du projet de recherche urbaine « Approche environnementale des dynamiques urbaines à Addis-Abeba, Éthiopie ». *Bulletin du Comité national de Cartographie*, Paris, 181 : 5-20.
- GOUROU P., 1989 – « Deux géographes Paul Pelissier, Gilles Sautter ». In : *Tropiques, lieux et liens : Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Paris, Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères : 23-25.
- GRUÉNAIS M.-É., 1999 (éd.) – *L'organisation de la lutte contre le sida en Afrique. Une problématique État/société civile*. Rapport ANRS/IRD, Paris.
- GRUÉNAIS M.-É., 2001 (éd.) – Un système de santé en mutation : le cas du Cameroun. *Apad*, bulletin n° 21.
- GRUÉNAIS M.-É., LOMBARD J. (éd.), 1992 – Recherches scientifiques en partenariat. *Journal des Anthropologues*, 46 : 1-91.
- GRUÉNAIS M.-É., OUATTARA F., RICHARD F., DE BROUWERE V.,

- 2012 – Anthropological Insights About a Tool for Improving Quality of Obstetric Care: The Experience of Case Review Audits in Burkina Faso. *Anthropology in Action*, 19 (2) : 27–36.
- GUBRY P., 2002 – *Quelques réflexions relatives à la recherche dans le domaine de la population au Viêt-nam. Séminaire franco-vietnamien sur la recherche en sciences sociales*, Hanoi (23-24 mai 2002), 14 p. [<http://recherche-iedes.univ-paris1.fr/IMG/pdf/200209GubryReflexionsRecherchePopulationVN.pdf> ; 09/03/2012]
- GUBRY P., 2004 – « La coopération récente dans le domaine de la recherche démographique au Viêt-nam ». In Simon-Cortés N., Teissonnière A. (éd.) : *Viet Nam, une coopération exemplaire. Henri Van Regemorter (1925-2002) : Parcours d'un militant*, Paris, Comité pour la Coopération scientifique et technique avec le Viet Nam (CCSTVN), L'Harmattan : 210-215.
- HABERMAS J., 1981 (trad. 1987) – *Théorie de l'Agir Communicationnel*. Paris, Fayard.
- HAHONOU E. K., 2000 – *Étude socio-anthropologique des interactions entre usagers et agents de la santé. Le cas du service des urgences de l'Hôpital National de Niamey*. Marseille, EHESS, mémoire de DEA.
- HAMELIN P. et al. 2012 – *Rapport d'activités CORUS et AIRES-Sud*. Paris, MAEE/IRD/AIRD.
- HAMMOUDI A., 1974 – Segmentarité, stratification sociale, pouvoir politique et sainteté, réflexion sur les thèses de Gellner. *Hesperis Tamuda*, 15 : 147-180.
- HANCART PETITET P., 2010 – Des hôtesses de karaoké à Phnom Penh. Négociations des risques en santé de la reproduction. *Mousson Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-est*, IRSEA (Institut de recherche sur le Sud-Est asiatique), 15 : 137-155.
- HANCART PETITET P., 2011 – « "Choix" contraceptifs des femmes vivant avec le VIH au Cambodge ». In Desclaux A., Msellati P., Sow K. (éd.) : *Les femmes à l'épreuve du VIH dans les pays du Sud. Genre et accès universel à la prise en charge*, Paris, ANRS, coll. Sciences sociales et sida : 179-192.
- HANCART PETITET P., 2012 – Anthropology and Clinical Trial Emerging Reproductive Issues in Cambodia. *International Journal of Social Science and Humanity*, 2 (2) : 139-142.
- HANCART PETITET P., BORAND L., PHENG P. et al. 2012 – *Medically non recommended pregnancies and clinical trials: insights from the CAMELIA ANRS 1295-CIPRA KH001 in Cambodia*. Abstract N° MOPE420, Washington DC USA.
- HANCART-PETITET P., DUMAS C., FAURAND-TOURNAIRE A.-L., DESCLAUX A., VONG S., 2011 – Social and cultural dimensions of hygiene in Cambodian health care facilities. *BMC Public Health*, 11 (1) : 83.
- HARDY S., 2009a – Enjeux et fractures de la Bolivie en 2009. *EchoGéo, Sur le vif* : <http://echogeo.revues.org/10965>
- HARDY S., 2009b – La vulnérabilité de l'approvisionnement en eau dans l'agglomération pacéniennne. Le cas du sous-système El Alto. *Cybergeo : European Journal of Geography*, dossiers, Vulnérabilités urbaines au Sud, document 457.
- HARDY S., 2011 – Gestion des risques, gestion des situations d'urgence à La Paz. Base de données et cartographie d'aide à la décision. *Le monde des cartes*, 207 : 49-62.

- HARDY S., SIERRA A., 2011 – Vulnérabilités des aires urbaines de haute altitude : La Paz et Quito. *Montagnes tropicales*, 1 : 67-80.
- HASSENTEUFEL P., 2005 – « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes ». In : *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, coll. Curapp : 105-124.
- HASSENTEUFEL P., 2011 – *Sociologie politique de l'action publique : l'action publique*. Paris, Armand Colin, 2^e édition, 313 p.
- HICKEY S., MOHAN G. (eds), 2005 – *Participation – From Tyranny to Transformation? Exploring New Approaches to Participation in Development*. Zed Books.
- HUBERT B., 2004 – *Pour une Écologie de l'Action. Savoir Agir, Apprendre, Connaître*. Arguments, Paris.
- IRD, 2001 – *Contrat pluriannuel de l'Institut de recherche pour le développement 2001-2004 signé le 17 avril 2001*. Textes de référence de l'IRD, 6, 46 p.
- IRD, 2010 – *L'IRD demain, contrat d'objectifs État – IRD 2011-2015*. IRD, 27 p.
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2005 – *Guide des bonnes pratiques de la recherche pour le développement*. Paris, 16 p. [www.ird.fr/fr/ccde/pdf/guide_bonnes_pratiques_17052005.pdf ; 09/03/2012]
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2008 – *Responsabilité et partage en Sciences humaines et sociales*. Atelier organisé par le CCDE et le département Sociétés et santé (DSS) de l'IRD, Dourdan, 13 mars 2008, 63 p. [www.ird.fr/media/ird.fr/ccde/colloques/colloques-ccde-2005-2009/colloque-dourdan-2008 ; 02/09/2012]
- IRD, Comité Consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2012a – *Guide des bonnes pratiques de la recherche pour le développement (2^e édition)*. Paris, 22 p. [www.ird.fr/media/ird.fr/ccde/textes-de-referance/guide-des-bonnes-pratiques-de-la-recherche-pour-le-developpement ; 24/05/2012]
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2012b – *Éthique du partenariat dans la recherche scientifique à l'IRD*. Marseille, 11 p. [www.ird.fr/content/download/46084/353880/version/3/file/Partenariat+def+avril+2012.pdf ; 24/05/2012]
- IRD, Consultative committee on professional conduct and ethics (CCDE), 2005 – *Guide on good practice in research for development*. Paris, 16 p. [www.ird.fr/fr/ccde/pdf/guide%20of%20good%20practice.pdf ; 09/03/2012]
- IRD, Mission générale de la géostratégie et du partenariat (M2GP), 2012 – *Charte du partenariat de la recherche pour le développement*. Marseille, 1 p. [www.ird.fr/content/download/47832/368526/version/2/file/charte_partenariat_FR_pourWord.pdf ; 24/05/2012]
- JAFFRÉ Y., OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2003 – *Une médecine inhospitalière : les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*. Paris, Karthala.
- JENNAR R. M., 2010 – *Trente ans depuis Pol Pot, le Cambodge de 1979 à 2009*. Paris, L'Harmattan.
- KALJONEN M., 2006 – *Co-construction of agency and environmental management. The case of agri-environmental policy implementation*

- at Finnish farms. *Journal of Rural Studies*, 22 : 205-216.
- KASPERSON R. E., 2006 – Rerouting the stakeholder express. *Global Environmental Change*, 16 : 320-322.
- KILANI M., 1992 – *La construction de la mémoire. Le lignage et la sainteté dans l'Oasis d'El Ksar*. Genève, Labor et Fides.
- LALOË F., BERGERARD P., SAMBA A., 1981 – Contribution à l'étude de la pêche de Kayar. Étude d'une partie des résultats du suréchantillonnage de 1978 concernant les pirogues motorisées pêchant à la ligne. Doc. Sci. Cent. Rech. Océano. Dakar Thiaroye, 79, 45 p.
- LALOË F., SAMBA A., 1990 – *La pêche artisanale au Sénégal : ressource et stratégies de pêche*. Paris, Orstom, coll. Études et thèses.
- LALOË F., SAMBA A., 1991 – A simulation model of artisanal fisheries of Senegal. *ICES Mar. Sci. Symp.*, 193 : 281-286.
- LAMBIN E. F., 2005 – Conditions for sustainability of human-environment systems: Information, motivation, and capacity. *Global Environmental Change*, 15 : 177-180.
- LAMBIN E. F., GEIST H. J. (eds), 2006 – *Land-Use and Land-Cover Change. Local Processes and Global Impacts*. Springer, Berlin.
- LATOUR B., 1989 – *La science en action : introduction à la sociologie des sciences*. Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 1997 – *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 1999 – *Politiques de la Nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. La Découverte, Paris.
- LATOUR B., 2001 – *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*. Paris, Éditions Quae.
- LATOUR B., WOOLGAR S., 1979 – *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*. (éd. 1988) La Découverte, Paris.
- LAVAL P., 1984 – « Comment se définit la politique française de coopération scientifique ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. : *Pratiques et politiques scientifiques*, actes du Forum des 6 et 7 février 1984, Paris, Orstom : 33-35.
- LAVIGNE DELVILLE P., 1997 – À quoi servent les sciences sociales dans les projets de développement rural ? Points de vue d'un 'agent double'. *Bulletin de l'Apad*, 14 : 79-107.
- LAVIGNE DELVILLE P., 2007 – « À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement ». In Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y., Tidjani Alou M. : *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Paris, Apad/Karthala : 127-150.
- LAVIGNE DELVILLE P., 2012 – Affronter l'incertitude ? Les projets de développement à contre-courant de la « révolution du management de projet ». *Revue Tiers Monde*, 211 : 153-168.
- LE BRIS E., LE ROY E., MARIE A., OSMONT A., SINOU A., 1990 – L'urbanisation dans les pays en développement. Comment faire passer le point de vue d'un géographe dans les équipes multidisciplinaires ? *La Géographie*, Grands colloques de prospective : 137-138.
- LE MEUR P.-Y., 2007 – « Anthropologie et développement. Une relation à plaisanterie ? ». In : *Une anthropologie entre rigueur*

- et engagement, Leiden/Paris, Apad/Karthala : 151-174.
- LE PICHON A., SOW M., 2011 – *Le renversement du ciel. Parcours d'anthropologie Réciproque*. Paris, CNRS.
- LEARN GROUP (eds), 2000 – *Cow up a tree. Knowing and learning for change in agriculture. Case Studies from Industrialised Countries*. Paris, Éditions Quae.
- LEEUWIS C., 2000 – Reconceptualizing participation for sustainable rural development: Towards a negotiation approach. *Development and Change*, 31 : 931-959.
- LEFÈVRE P., 2003 – « Las percepciones diferenciales de un proyecto de investigación para el desarrollo en salud ». In Suremain (de) C.-É., Lefèvre P., Rubín de Celis E., Sejas E. (eds) : *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*, La Paz, Éditions de l'Institut français d'études andines/ Institut de recherche pour le développement/Plural : 455-478.
- LEFÈVRE P., SUREMAIN (DE) C.-É., 2004, « Las percepciones diferenciales de un proyecto de investigación para el desarrollo en Salud ». In Gasché J. (ed.) : *Crítica de proyectos y proyectos críticos de desarrollo. Una reflexión latinoamericana con énfasis en la Amazonía*, Iquitos, Instituto de Investigaciones de la Amazonía Peruana : 43-59.
- LEPAPE M., 1998 – *L'énergie sociale à Abidjan*. Paris, Karthala.
- LE PICHON A., SOW M., 2011 – *Le renversement du ciel. Parcours d'anthropologie réciproque*. Paris, CNRS Éditions.
- LESERVOISIER O. (éd.), 2005 – *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales. Retour réflexif sur la situation d'enquête*. Paris, Karthala.
- LESERVOISIER O., VIDAL L., (éd.), 2007 – *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*. Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- LEVALLOIS M., 1994 – Une idée géniale qui a réussi et qui est toujours d'actualité : l'Orstom. *Mondes et cultures*, t. 54 2-3-4 : 227-236.
- LORTIC B., COURET D., 2011 – *Manuel de cartographie rapide. De l'échelle de la région à celle du mobilier urbain*. IRD, Marseille.
- MAINET G., 1994 – Recherches de géographie urbaine en Afrique Occidentale. *Espace Tropical*, 12 : 110-117.
- MANOU-SAVINA A., ANTOINE P., DUBRESSION A., YAPI DIAHOU A., 1985 – Les en-haut des en-bas et les en-bas des en-haut : classes moyennes et urbanisation à Abidjan (Côte d'Ivoire). *Revue Tiers Monde*, 26 (101) : 55-68.
- MASSÉ R., 2009 – Anthropologie des moralités et de l'éthique : essai de définitions. *Anthropologie et Société*, 33 (3) : 21-41,
- MATHIEU M., 2002 – *Donnant-donnant. Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali*. Thèse doct. en ethnologie et anthropologie sociale, Marseille, EHESS. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00421389/fr/>.
- MATHIEU M., 2012 – « L'auxiliaire ». Une approche empirique du rôle de l'anthropologue dans des projets de coopération au développement. *Bulletin de l'Apad*, (34-6) : 147-174.

- MAX-NEEF M. A., 2005 – Foundations of transdisciplinarity. *Ecological Economics*, 53 : 5-16.
- MELLITI I. 2006 – Une anthropologie « indigène » est-elle possible ? Réflexions sur le statut de l'anthropologie en Tunisie. *Arabica*, 53 (2) : 163-176.
- MELLITI I., MAHFOUDH-DRAOUI D., 2009 – Les sciences sociales en Tunisie. Histoire et enjeux actuels. *Sociologies pratiques*, 19 : 125-140.
- MERMET L., BILLÉ R., LEROY M., NARCY J. B., POUX X., 2005 – L'analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 : 127-137.
- MICHEL A., LORTIC B., BARBARY O., DUREAU F., SOURIS M., 1988 – « Segmentation et classification sur une image satellite SPOT en milieu urbain : application à la ville de Quito (Équateur) ». In Peroche B. (éd.) : *Actes du 1^{er} colloque scientifique international PIXIM 88*, Paris, Hermès : 361-377.
- MONTAGNE R., 1931 – *La vie sociale et la vie politique des berbères*. Paris, Éditions du comité de l'Afrique française.
- MORIN E., LE MOIGNE J.-L., 1999 – *L'Intelligence de la Complexité*. Paris, L'Harmattan.
- MURDOCH J., 1998 – The spaces of actor-network theory. *Geoforum*, 29 : 357-374.
- MYSLIWIEC E., 1988 – *Punishing the poor. The internal isolation of Kampuchea*. London, Oxfam, UK.
- NAY O., 2009 – Administrative Reform in International Organizations : The case of the Joint Programme on HIV/AIDS. Questions de recherche/ Research in Question. *CERI Sciences Po*, Paris, 30, octobre 2009 : 1-37.
- NAY O., 2010 – Policy Transfer and Bureaucratic influence in the United Nations: The case of AIDS. *Questions de recherche/Research in Question. CERI Sciences Po*, Paris, 33, septembre 2010 : 1-28.
- NICOLESCU B., 2000 – Transdisciplinarity and complexity. *Bulletin interactif du CIRET* (Centre international de Recherches et études transdisciplinaires), Paris.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2000 – Le « je » méthodologique : implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41 (3) : 417-445.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2004 – Le chaînon manquant. *Le courrier de la planète*, 74 : 36-40.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P., 2011 – Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du Lasdel (Niger-Bénin). *Cahiers d'études africaines*, 51, 2-3 : 511-528.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2012 – « Promoting research in a context where consulting dominates: the experience of the Lasdel research laboratory in Niger and Benin ». In Lame (de) D., Mazzochetti J. (eds) : *Interfaces empiriques de la mondialisation*, Tervuren, Royal Museum for Central Africa : 43-59.
- OLSSON P., GUNDERSON L. H., CARPENTER S. R., RYAN P., LEBEL L., FOLKE C., HOLLING C. S., 2006 – Shooting the rapids: Navigating transitions to adaptive governance of socio-ecological systems. *Ecology and Society*, 11 (1) : 18. [<http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art18/>]
- ORTNER S. B., 2006 – *Anthropology and Social Theory: culture, power,*

- and the acting subject. Durham and London, Duke University press, 188 p.
- OUATTARA F., 1999 – *Savoir-vivre et honte chez les Senufo Nanerge (Burkina Faso)*. Thèse doct. en sciences sociales, Marseille, EHESS.
- OUATTARA F., 2002 – Gouvernances quotidiennes au cœur des structures de santé. Les cas d'Orodara et de Banfora, Burkina Faso. *Bulletin de l'Apad* : 23-24.
- OUATTARA F., 2004 – Une étrange familiarité. *Cahiers d'études africaines*, 44 (175) : 635–657.
- OUATTARA F., RIDDE V., 2013 – Expériences connues, vécues... mais rarement écrites. À propos des relations de partenariat Nord-Sud. *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2) : 231-246.
- OUÉDRAOGO R., 2006 – *Les évacuations sanitaires des femmes enceintes à la maternité du CSPS du secteur 28 de Ouagadougou (district sanitaire du secteur 30, Ouagadougou, Burkina Faso)*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Ouagadougou, université de Ouagadougou.
- OVESEN J., TRANKELL I.-B., 2010 – *Cambodians and Their Doctors A Medical Anthropology of Colonial and Post-Colonial Cambodia*. London, NIAS Press.
- PALIER B., SUREL Y., 2005 – « Les trois I » et l'analyse de l'État en action. *Revue française de science politique*, 55, (1) : 7-32.
- PECH N., SAMBA A., DRAPEAU L., SABATIER R., LALOE F., 2001 – Fitting a model of flexible multifleet-multispecies fisheries to the Senegalese artisanal fishery data. *Aquatic living resources*, 14 : 81-98.
- PELTRE P., 1990 – La géographie à l'Orstom. *La Géographie*, 12-13 décembre, Grands colloques de prospective, Éditions MRT : 209-213.
- PERROIS L., 1994 – Sciences et société : 50 ans (et plus) de dialogue à l'Orstom. *Mondes et Cultures*, 44 (2-3-4) : 237-255.
- PERROT M.-D., RIST G., SABELLI F., 1992 – *La mythologie programmée ; l'économie des croyances dans la société moderne*. Paris, PUF.
- PIRON M., 1991 – « Méthode pour le croisement de variables qualitatives dans les enquêtes à plusieurs niveaux ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires, : 213-233.
- POUPON H., 1993 – Le partenariat avec le Sud. Politique et moyens. Paris, Orstom, *Les dossiers de l'Orstom*, 2, 58 p.
- REIKAT A., 2012 – Jeux de rôles ou l'« intermédiaire professionnel » a-t-il une place dans le système de l'aide au développement. *Bulletin de l'Apad* : 175-191.
- RENAUD F., 2010 – *Les diplomates. Derrière la façade des ambassades de France*. Paris, Éditions Nouveau Monde.
- RENAUD P., 2006 – Le projet RIO : innovation en coopération. TIC et développement. *La revue électronique*, 2, 14 p. [www.tic.ird.fr/spip0d02.html?article177 ; 07/08/2012]
- RIAUX J., à paraître – Engager la construction d'un regard socio-hydrologique : les archives catalyseurs de l'interdisciplinarité. *Nature, sciences et sociétés*.
- RICHARD F., OUÉDRAOGO C., ZONGO V., OUATTARA F., ZONGO S., GRUÉNAIS M.-É., DE BROUWERE V., 2009 – The Difficulty of Questioning Clinical Practice: Experience of Facility-based Case Reviews in

- Ouagadougou, Burkina Faso. *BJOG: An international journal of obstetrics & gynaecology*, 116 (1) (January) : 38-44.
- RIDDE V., CAPELLE F., 2011 – La recherche en santé mondiale et les défis des partenariats Nord-Sud. *Revue canadienne de santé publique*, 102 (2) : 152–156.
- RIOU G., 1984 – « La connaissance des régions intertropicales peut-elle être indépendante, ou est-elle dominée ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. : *Forum pratiques et politiques scientifiques* : 171-181.
- RIST G., 1996 – *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, Presses de Sciences Po.
- RIST G. (éd.), 2002 – *Les mots du pouvoir ; sens et non-sens de la rhétorique internationale*. Paris et Genève, PUF/IUED, coll. Nouveaux Cahiers de l'IUED 13
- RIST G., SABELLI F., 1986 – *Il était une fois le développement*. Lausanne, Editions d'en bas.
- RUBÍN DE CELIS E., LEFÈVRE P., SUREMAIN (DE) C.-É., KOLSTEREN P., 2000 – « Transdisciplinarity in practice. Lessons from an international action-research and development project ». In SFIO Technology (ed.) : *Proceedings of the International Transdisciplinarity 2000 Conference (Transdisciplinarity: Joint Problem-Solving among Science, Technology and Society)*, Workbook II Mutual Learning Sessions, Zurich, Swiss Federal Institute of Technology : 124-128.
- RUPELLAN A., 1984 – « Les discours officiels et l'épreuve de la réalité ». In Chatelin Y., Arvanitis R. (éd.) : *Pratiques et politiques scientifiques*, Orstom : 33-35.
- RUPELLAN A., 1988 – Une priorité pour les pays du Tiers-Monde. La recherche scientifique, facteur de développement. *Le Monde Diplomatique* août 1988, Paris, p. 24.
- SAHLINS M., 2000 – *Culture in practice: selected essays*. New-York, Zone books.
- SAILLANT F., 1999 – « Les soins, phénomène social total : plaidoyer pour une pratique ancrée de l'interdisciplinarité ». In Goulet O., Dallaire C. (éd.) : *Soins infirmiers et sociétés*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur : 135-158.
- SAMBA A., LALOË F., 1991 – « Upwelling sénégal-mauritanien et pêche du tassergal (*Pomatomus saltator*) sur la côte Nord du Sénégal ». In Cury P., Roy C. (éd.) : *Pêcheries ouest-africaines, variabilité, instabilité et changement*, Paris, Orstom : 307-310.
- SAME EKOBO M., 2011 – *Le palu à l'heure du sida*. Document de travail, Projet Corus 6091, multigr., 30 p.
- SCHEPER-HUGHES N., WACQUANT L., 2002 – *Commodifying Bodies*. SAGE.
- SCHLEMMER B., 1998 – « La responsabilité du chercheur dans la pratique de l'anthropologie française ». In Schlemmer B. : *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala : 228-250.
- SIMEU KAMDEM M., TCHAWA P., JANIN P. (éd.), 2012 – *Pour une géographie du développement : autour de la recherche de Georges Courade*. Paris, Karthala, Hommes et sociétés.
- SMITH A., 2013 – « L'analyse des politiques publiques ». In Balzacq T., Ramel F. (éd.) : *Traité des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.
- SOURIS M., 2002 – *La construction d'un système d'information géographique, principes et algorithmes du système Savane*.

Thèse doct., univ. de la Rochelle, 505 p.

STILWELL J., SAMBA A., FAILLER P., LALOË F., 2010 – Sustainable development consequences of European Union participation. *Senegal's marine fishery, Marine policy*, 34 : 616–62.

STOCKING G. W. (ed.), 1983 – *Observers Observed. Essays on Ethnographic Fieldwork*. Madison, The University of Wisconsin Press.

SUREMAIN (DE) C.-É., LEFÈVRE P., RUBÍN DE CELIS E., SEJAS E. (eds), 2003 – *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*. La Paz, Plural/Institut de recherche pour le développement/Éditions de l'Institut français d'études andines.

TAVERNE B., DESCLAUX A., SOW P. S., DELAPORTE E., NDOYE I., 2012 – *Évaluation de l'impact bioclinique et social, individuel et collectif, du traitement ARV chez des patients VIH-1 pris en charge depuis 10 ans dans le cadre de l'ISAARV – Cohorte ANRS 1215*. Rapport final, mai, Dakar, CNLS/CRCF/IRD/ANRS.

TCHALA ABINA F., 1992 – Requiem pour l'ISH ou la fin de l'approche pluridisciplinaire inter-institutionnelle au Cameroun. *Bulletin de l'Apad*, 3, <http://apad.revues.org/385>.

TESSIER O., 2008 – « La recherche socio-anthropologique "sous contrat" : pratiques et limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain ». In Lagrée S. (éd.) : *Les journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement*, 13-20 juillet 2007, Hanoi : Thê Gioi : 103-123 [www.tamdaoconf.com/tamdao/wp-content/uploads/2007/07/Tam-Dao-2007-FR-SP6-Tessier.pdf ; 07/08/2012].

TESSIER O., 2008 – Recherche en sociologie « théorique » : les pratiques et les limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain. *Revue de la recherche géographique*, 37 (1) : 103-124 [www.tamdaoconf.com/tamdao/wp-content/uploads/2010/03/Tam-Dao-2007-VN-SP6-Tessier.pdf ; 07/08/2012].

TEULIER R., HUBERT B., 2004 – Des concepts intermédiaires pour la conception collective. Les situations d'action collective avec acteurs hétérogènes. *École d'été CNRS « Cognition et TIC »*, Carry le Rouet.

THIAO D., LALOË F., 2012 – A system of indicators for sustainability: an example from the Senegalese fisheries. *Marine Resource Economics*, 27 (3) : 267-282.

THIAO D., CHABOUD C., SAMBA A., LALOË F., CURY P., 2012 – Economic dimension of the collapse of the false cod *Epinephelus aeneus* in a context of ineffective management of the small-scale fisheries in Senegal. *African Journal of Marine Science*, 34 (3) : 305-311.

VAN DE KERKHOFF M., WIECZOREK A., 2005 – Learning and stakeholder participation in transition processes towards sustainability: Methodological considerations. *Technological forecasting & social change*, 72 : 733-747.

VIDAL L., 2010 – *Faire de l'anthropologie. Santé, science et développement*. Paris, La Découverte.

VIDAL L., KUABAN C. (éd.), 2011 – *Sida et tuberculose : la double peine ? Institutions, professionnels et sociétés face à la co-infection*

au Cameroun et au Sénégal. Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.

Viện Kinh Tế Thành phố Hồ Chí Minh, 2008 – Kỹ yếu. Viện Kinh Tế TP. Hồ Chí Minh, 1988-2008, TP.HCM, xviii-357 tr. [*Institut de recherche économique de Hồ Chí Minh-Ville, 2008, Actes. L'institut de recherche économique de Hồ Chí Minh Ville (1988-2008). HCMV, xviii-357 p.*]

WINTER G., 1990 – *Le projet de l'Orstom : première proposition*. Bondy, Journées d'études Orstom.

WINTER G., 1991 – *Orstom, le projet d'établissement*. Paris, Orstom.

WINTER G., 2010 – *À la recherche du développement. Un fonctionnaire au service d'une passion*. Paris, Karthala.

WORLD BANK AND ASIAN DEVELOPMENT BANK, 2004 – *Disease control and health development project*. Kingdom of Cambodia, report 26648-KH.

ZONGO S., 2005 – *Approche anthropologique des accouchements à domicile dans le district sanitaire du secteur 30 de Ouagadougou : les cas du CMA du secteur 30 de Ouagadougou et du CSPS de Koubri*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Ouagadougou, université de Ouagadougou.

ZORICH D., WAIBEL G., ERWAY R., 2008 – *Beyond the silos of the LAMs: Collaboration among libraries, archives and museums*. Report produced by OCLC Research. Published online at: www.oclc.org/programs/reports/2008-05.pdf

[http://icom.museum/fileadmin/user_upload/pdf/Key_Concepts_of_Museology/Museologie_Francais_BD.pdf]



Colloques et séminaires

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD
Éditions

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Sylvie Hart

Mise en page

Desk (53)

Correction

Yolande Cavallazzi

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Aline Vidal : « *Rencontre*, 1956. Sculpture d'Albert Dupin, plâtre 100 cm x 96 cm x 26 cm. »

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1835-0



Colloques et séminaires

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD
Éditions

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Sylvie Hart

Mise en page

Desk (53)

Correction

Yolande Cavallazzi

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Aline Vidal : « *Rencontre*, 1956. Sculpture d'Albert Dupin, plâtre 100 cm x 96 cm x 26 cm. »

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1835-0